



LE DEVOIR



Une neige lourde et abondante tombait sur les amis de Jean-Paul Riopelle qui marchaient lentement derrière le corbillard.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le dernier hommage Adieux enneigés au prodigieux Riopelle

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Les flocons lourds et mouillés ont commencé à tomber quelques minutes avant l'arrivée du corbillard transportant la dépouille de l'artiste Jean-Paul Riopelle. La bordée de colle blanchâtre a pris de la vigueur pendant la cérémonie. Quand les cloches de l'église ont tinté lentement du glas des funérailles, la première véritable neige d'une saison hivernale jusqu'ici morne et grise avait complètement blanchi et purifié la ville en deuil de son prodigieux créateur, amoureux fou de la nature.

Le premier ministre du Québec n'a pu s'empêcher d'évoquer cette situation symboliquement chargée à la toute fin de son discours élogique, hier après-midi. «*A cause de [son] œuvre puissante, on peut regarder cette mort avec tristesse, certes, mais lui dire fermement: où est ta victoire, a dit Bernard Landry dans un discours chargé d'émotion, très apprécié et même applaudi par la foule. C'est le trappeur qui a gagné et pour toujours. Aujourd'hui, alors que ta patrie regrette ton départ, la neige a neigé sur elle, comme pour contribuer à l'hommage suprême qu'elle t'adressa en pleurant, mais aussi dans la joie de ton œuvre et de ta vie.*»

Malgré le mauvais temps, les funérailles du peintre Jean-Paul Riopelle ont attiré plus de 900 personnes — dont beaucoup de dignitaires et de personnalités publiques —, en l'église Immaculée-Conception, à l'angle Papineau et Rachel, sur le plateau mont-Royal. L'artiste canadien le plus célèbre et le plus célébré dans le monde était né à quelques rues de là, en 1923. Il avait 78 ans au moment de sa disparition, il y a une semaine. Jean-Paul Riopelle est mort dans son petit domaine de l'île aux Grues.

Dans sa courte adresse introductive, une sorte de

mot de bienvenue, le curé a rappelé que son plus distingué paroissien s'était déjà fait baptiser et qu'il avait épousé sa première femme dans cette même église. L'hôte en a également profité pour glisser une toute petite allusion aux croyances des chrétiens en la vie éternelle. Mais la remarque aura été la seule référence religieuse dans une cérémonie par ailleurs entièrement profane.

N'empêche, des amis du peintre, Pierre Gauvreau et Madeleine Arbour, eux aussi cosignataires du manifeste *Refus global*, n'ont pas assisté à la cérémonie pour protester contre le choix d'un lieu de culte religieux pour un incroyant. Hier, les funérailles ont ras-

semblé de nombreux autres amis de Riopelle. Le mouvement critique n'a donc pas été suivi, ici.

A Paris, en revanche, la cérémonie retransmise par satellite n'a guère plu à ses anciens compagnons de route français, réunis au Centre culturel canadien. Paul Rebeyrolle, vieil ami du peintre, a parlé d'un «*enterrement ridicule*», de «*singeries*», d'une trahison

VOIR PAGE A 8: HOMMAGE

Lire aussi en page B 8

■ Paris se recueille sur fond de polémique

PERSPECTIVES

L'arrière-garde absente

Certains cosignataires du *Refus global* continuent obstinément de pourfendre «*le goupillon*» comme ils le disaient dans leur mythique manifeste. Faut-il en rire ou en pleurer?

Stéphane Baillargeon
Le Devoir

Dieu, qui voit tout, aura vu ces derniers jours de vieux et très respectables personnages des arts du Québec se disputer autour des hommages, religieux ou non, à rendre à la dépouille du plus grand d'entre eux, le génial et fabuleux Jean-Paul Riopelle. L'artiste était athée ou à tout le moins incroyant. La cérémonie organisée hier par l'État à sa mémoire se déroulait dans l'église où il avait été baptisé et marié. D'où la controverse.

Pierre Gauvreau et Madeleine Arbour, deux cosignataires du *Refus global* avec Riopelle ont boudé la cérémonie. «*Il s'agit d'un manque total de respect pour la pensée de cet homme*», déclarait ce dernier la se-

maine dernière en claironnant sa décision de boudier le lieu de culte catholique du plateau Mont-Royal. «*De quel droit le gouvernement du Québec décide-t-il qu'on doit mourir à l'église?*», a rajouté Mme Arbour. Des amis franco-français du peintre ont relayé la critique anticléricale. La fille du peintre, Yseult Riopelle, souhaitait que les funérailles de son père se déroulent au Musée des beaux-arts de Montréal. Elle était quand même présente hier, avec des centaines d'autres admirateurs.

Nicole Bouchard, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi, présentée comme une spécialiste des rites de passage, a même parlé d'une forme de prostitution de l'institution catholique. «*L'Église est prête à toutes les concessions et, ultimement, à se prostituer, pour conserver son monopole sur les funérailles*, a déclaré Mme Bouchard au Soleil. Elle se sert de ça pour évangéliser et encore plus quand il est question d'une cérémonie publique comme c'est le cas avec Riopelle. Éthiquement, l'Église devrait laisser aller.»

VOIR PAGE A 8: GARDE

Début de retrait israélien

L'émissaire américain pourrait obtenir le cessez-le-feu espéré

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Jérusalem — Israël a entamé hier soir le repli de ses forces des zones autonomes palestiniennes réoccupées, une initiative qui pourrait faciliter le cessez-le-feu que l'émissaire américain au Proche-Orient, Anthony Zinni, tente d'arranger entre Israéliens et Palestiniens.

Ces derniers exigent en effet le retrait complet des territoires autonomes comme préalable à une trêve mettant fin à 18 mois d'effusions de sang.

Parallèlement, le vice-président américain Dick Cheney en visite à Jérusalem a appelé le président palestinien Yasser Arafat «*à renoncer à la violence*», alors que l'armée israélienne se retirait des zones autonomes de Bethléem et Beit Jala en Cisjordanie.

Les chars et l'infanterie de Tsahal étaient déployés à Bethléem et aux environs, et, selon des responsables palestiniens de la sécurité, dans 20 % environ du territoire autonome palestinien de la bande de Gaza. Le retrait devrait également toucher certaines parties de la bande de Gaza, réoccupées depuis le début du mois.

VOIR PAGE A 8: RETRAIT

Les «amis» du régime

Charest et Dumont réclament une enquête publique

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

À la lumière de faits nouveaux dans le délicat dossier du lobbying, Jean Charest et Mario Dumont réclament du gouvernement du Parti québécois qu'il ouvre une enquête publique sur le mode de rémunération appliqué par des entreprises privées, dont Oxygène 9 et le Groupe Vaugois, sous forme de commissions sur des fonds publics.

Comme le révélait *Le Devoir* samedi, le Groupe Vaugois, dont le président Sylvain Vaugois est un péquiste de longue date qui ne cache pas sa «*proximité*» avec Bernard Landry, reçoit des ristournes sur les crédits d'impôt obtenus pour la création d'emplois dans la Cité du multimédia. Grâce aux ententes conclues avec une

VOIR PAGE A 8: ENQUÊTE

ACTUALITÉS



ARCHIVES LE DEVOIR
Don Boudria

Travaux publics: un rapport pour le prix de deux

■ À lire en page A 3

La Loi de l'eau ou du silence ? Nouveau documentaire-choc du duo Monderie-Desjardins

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Robert Monderie, le réalisateur-complice de Richard Desjardins dans *L'Erreur boréale*, récidive, mais cette fois dans le dossier de l'eau. Si Monderie a réalisé ce film seul, cette fois, son complice depuis 20 ans l'a quand même bien servi en «*collaborant*» aux textes plutôt pimentés de cet autre documentaire-choc, diffusé ce soir à Télé-Québec (20 heures).

Le défi était d'autant plus casse-cou que Monderie ne pouvait livrer n'importe quoi après le succès pratique-historique de *L'Erreur boréale*, qui a accéléré une réforme dont la faveur croissante en amène certains à rêver d'une récidive...

Certes, *La Loi de l'eau*, qui aurait pu tout aussi bien s'intituler *La Loi du si-*



Une grenouille à six pattes, exemple des mutations qui se produisent dans les cours d'eau agricoles à cause des pesticides.

lence, ne frappera pas autant l'imagination du grand public que les montages chauves que le Québec a découvertes comme un scandale national dans *L'Erreur boréale*. La plupart des aspects du dossier de l'eau ont donné

lieu, en effet, à divers grands reportages qui ressemblaient à des *hit and run* médiatiques, sans lendemain, faute de couverture suivie et en profondeur par les salles de nouvelles... *La Loi de l'eau* fournit cependant une syn-

thèse percutante du dossier, habilement structurée, qui fait le pari de souligner et de relier les enjeux souvent occultés de ce dossier complexe.

C'est un secret de Polichinelle: le duo Monderie-Desjardins a fait école. *Bacon*, le film, d'Hugo Latulipe, se situe dans la même lignée. Sans préjuger de la suite, gageons que d'autres sujets environnementaux passionnants, boudés par les grands médias, vont suivre, laissant à une nouvelle race de réalisateurs l'exclusivité entière des dossiers-chocs que des médias aseptisés n'osent plus traiter.

La Loi de l'eau démarre sur la «*pétrolisation*» des eaux qu'une poignée de multinationales veulent transformer en marchandise, une opération présentée comme le fin du fin de la rationalisation économique. Un banquier explique qu'il suffira de subventionner

VOIR PAGE A 8: EAU

INDEX

Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 6	Le monde	A 5
Bourse	B 2	Mots croisés	B 6
Culture	B 6	Météo	B 4
Économie	B 1	Sports	B 5
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



• LES ACTUALITÉS •

Maintien à domicile

Heureusement, il y a la famille

Les CLSC ont besoin d'au moins 70 millions de plus pour répondre aux besoins de la population

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Aux prises avec une liste d'attente de 3000 personnes, les CLSC de la région de Montréal sont incapables de suffire à l'explosion des demandes d'aide à domicile. Une enquête interne révèle que jusqu'à 60 % des personnes âgées en perte d'autonomie ne reçoivent pas du CLSC les services nécessaires et que la moitié de l'aide reçue est dispensée par des proches.

Toujours acculés à un manque de budgets qui les oblige à de nouvelles réductions de services, les CLSC de l'île de Montréal ont décrié de nouveau hier le fossé qui se creuse entre leur capacité à rendre des services d'aide à domicile et les besoins de la population.

Fort d'une étude réalisée en décembre 2001, le Regroupement des CLSC de la région de Montréal affirme qu'en moyenne, au moins 20 % des services nécessaires pour les 20 000 personnes desservies par le programme d'aide à domicile ne sont pas dispensés. Au surplus, la moitié de l'aide obtenue à l'heure actuelle tient au support apporté par le mari, l'épouse, un membre de la famille ou un proche.

«Dans le cas de l'hygiène, 25 % des besoins sont non comblés. Dans le groupe des personnes âgées en perte d'autonomie, c'est 60 % dont les heures nécessaires n'ont pas été comblées», a expliqué hier Joëlle Khalfa, auteure de l'enquête menée par le Regroupement.

Dans plusieurs cas, ces manques de services acculent la famille à une décision de placement pour leurs proches ou relèguent les patients aux urgences des hôpitaux. «Pourtant, la preuve est faite qu'une personne maintenue à domicile est en bonne santé plus longtemps. Si elle va chercher les services

ailleurs, dans les urgences et les hôpitaux, ça coûte beaucoup plus cher», soutient Cécile Légaré, présidente du Regroupement.

Pour parvenir à répondre aux besoins de la population, les CLSC jugent qu'il faudrait ajouter 70 millions en quatre ans aux budgets actuels de 125 millions destinés au maintien à domicile. Ces dernières années, la grosse part des hausses de budgets des CLSC a toutefois été accaparée par la hausse des services post-hospitaliers destinés aux personnes récupérant d'une opération ou d'un séjour à l'hôpital, favorisée par le virage ambulatoire.

«La loi nous oblige désormais à traiter ces personnes en priorité, alors ce sont les personnes en perte d'autonomie, notamment les personnes âgées, qui voient leurs services réduits», a soutenu hier Mme Légaré.

L'an dernier, Québec a relevé de 30 millions le budget destiné aux services à domicile pour toute la province et de ce total, la région de Montréal n'a hérité que 1,5 million, vite dépensé pour couvrir les déficits subis, a déploré Mme Légaré. «Cela n'a même pas comblé l'augmentation des besoins. Entre le discours sur le virage ambulatoire et la réalité, il y a deux mondes», relance-t-elle.

Selon Mme Khalfa, la moitié des CLSC ont déjà entrepris cette année d'amorcer des mesures de redressements budgétaires qui se traduiront par des compressions dans les services. Certains cesseront d'accepter de nouvelles demandes, alors que d'autres choisiront de saupoudrer les services pour répondre au plus grand nombre de personnes.

À l'heure actuelle, au moins 3000 personnes sont en attente de services d'aide à domicile dans les CLSC de Montréal pour des périodes variant de un à trois mois.

Procès de Maurice Boucher

Sept des 12 jurés sont choisis

Le juge a accepté 85 demandes d'exemptions et en a rejeté 26

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

10h30, début de la sélection du jury dans le procès de Maurice Boucher; 10h31: premier motif d'exemption valable invoqué par un homme: «Mon frère a un beau-frère assassiné par un membre des Hells Angels, semble-t-il.»

La recherche d'un jury impartial pour décider du sort de Boucher, accusé du meurtre de deux gardiens de prison, montre à quel point six ans de guerre des moutons ont marqué le tissu social de la métropole. Trois des 111 personnes qui ont exploré la justice de les décharger de leur devoir de citoyen ont affirmé que ce conflit a fait des victimes dans leur entourage immédiat. Le juge Pierre Béliveau les a toutes renvoyées à la maison sans autres questions.

Mais la mission s'est avérée moins difficile que prévu. Le jury a commencé à prendre forme en fin de journée. Sept candidats sur une possibilité de 12 ont été retenus d'un commun accord de la Couronne et de la défense. Il s'agit d'un ingénieur stagiaire, d'un analyste en communication, d'un machiniste, d'un employé d'hôpital à la retraite, d'une caissière, d'un enseignant et d'un entrepreneur. L'effort de sélection reprend aujourd'hui.

Environ 220 citoyens du district judiciaire de Montréal se sont rendus au palais de justice hier matin sans connaître la tâche qui les attendait. Une sourde clameur s'est propagée dans la salle où ils étaient tous réunis quand Pierre Béliveau leur a annoncé que l'homme à juger était nul autre que Maurice Boucher. Le choix

du jury n'allait pas être facile.

Deux dames ont fondu en larmes lorsqu'elles ont dû justifier leur demande d'exemption en présence de l'accusé, du juge et des avocats. «Ça m'énerve ces affaires-là, je ne suis vraiment pas capable», a tremblé l'une d'elles. D'autres ont invoqué leur cœur malade, qui ne supporterait pas un procès d'une telle intensité. Un homme d'origine asiatique semblait parachuté directement de l'Orient, ne comprenant même pas le rituel judiciaire qui consiste à jurer sur la Bible. Son air ébahi a déclenché le fou rire dans la salle. Ils ont tous été épargnés.

Le juge Béliveau a accordé 85 exemptions, il en a refusé 26. Une propriété d'immeuble à revenus, notamment, a bénéficié d'une exemption parce qu'elle compte

parmi ses locataires le père de... Maurice Boucher.

Un homme a pris un air content lorsqu'il a énuméré ses antécédents judiciaires: facultés affaiblies, possession de stupéfiants. «Monsieur a l'air très heureux d'avoir un casier judiciaire», a lancé la procureure de la Couronne, France Charbonneau. Mais l'argument du casier ne justifiait pas une exemption. *Idem* pour les mères qui évoquaient la peur ressentie par leurs enfants, les citoyens d'origine portugaise ou italienne qui ne comprenaient pas bien le français, les asthmatiques chroniques et cette jeune fille dont le copain portait le nom de famille de Boucher, sans lien avec l'accusé, a-t-elle fini par dire.

Tous les candidats étaient appelés en Cour par un numéro, une mesure destinée à protéger.

Ex-rédacteur en chef de Nature

John Maddox défend la science avant tout

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

L'ex-rédacteur en chef de la prestigieuse et très renommée revue scientifique *Nature*, Sir John Maddox, dénonce les freins que plusieurs veulent imposer au développement scientifique et économique.

Physicien de formation, journaliste, écrivain et rédacteur en chef de la revue *Nature* pendant 22 ans, ce britannique d'origine galloise est cette semaine l'invité d'honneur de l'université McGill à l'occasion des grandes conférences publiques Beatty. Dans son allocution intitulée *What remains to be discovered*, Sir Maddox se fera devin ou du moins exposera ses vues quant aux voies que devrait prendre le développement scientifique au cours du prochain siècle.

Avec son esprit futuriste, John

Maddox considère très sérieusement l'éventualité qu'un astéroïde percute la Terre et anéantisse du coup l'humanité. Un tel caillou venu du ciel a bien entraîné l'extinction des dinosaures il y a 65 millions d'années, dit-il. Afin de faire face à cette éventualité, il souhaiterait que les grandes puissances dotées de l'arme nucléaire s'accordent pour autoriser son usage dans le but de détruire un astéroïde qui ferait route en direction de la Terre. Car les traités internationaux qui ont actuellement cours interdisent tout déploiement de l'arme nucléaire, s'inquiète-t-il.

Le réchauffement climatique a été grandement surestimé, soutient par ailleurs M. Maddox. Pour cette raison, il ne voit absolument pas l'urgence d'adopter des modes de production d'énergie plus propres et renouvelables comme l'éolienne. Le Protocole de Kyoto lui apparaît une contrainte irréali-

sable pour son pays. La protection de l'environnement dont les coûts sont assumés par la communauté exige une augmentation de la richesse, obtenue par une plus grande croissance économique.

Sur un autre registre, John Maddox ne voit aucun problème éthique à produire des embryons à des fins de recherche. «Il n'y a aucune offense à la dignité humaine étant donné le potentiel que ces recherches [sur des embryons] offrent en termes de bénéfices thérapeutiques pour un grand nombre de personnes», affirme-t-il sans ambages.

Par ailleurs, il s'inquiète de la détérioration du chromosome sexuel Y qui représente aujourd'hui l'une des principales causes d'infertilité chez l'humain... et qui pourrait mener éventuellement à une extinction de l'espèce humaine. Devant une telle menace, John Maddox croit que la population acceptera finalement que les

généralistes interviennent au niveau des cellules germinales — produisant ovules et spermatozoïdes —, chose qu'ils se sont jusqu'à maintenant refusés à faire. L'élimination d'un défaut génétique sur ces cellules permettrait d'effacer ce défaut chez tous les descendants d'un individu. Il serait ainsi possible d'éradiquer des maladies graves comme la fibrose kystique et l'hémophilie... mais aussi de glisser vers l'eugénisme. John Maddox l'admet sans avoir mauvaise conscience. «Si nous développons comment favoriser le développement des cellules nerveuses du cerveau de sorte à accroître l'intelligence, et que cette manipulation soit sans danger, je l'encouragerai», lance-t-il.

La discussion qui suivra la conférence que donnera Sir John Maddox demain soir (18 heures) à l'université McGill promet d'être animée...

Il définit toujours la catégorie automobile qu'il a créée.

Le RX 300 fut le premier véritable utilitaire sport de luxe. Et c'est toujours le seul à offrir un confort de roulement digne d'une Lexus tout en vous faisant bénéficier des capacités hors route d'un utilitaire sport pur-sang. Dotés d'un dispositif de contrôle du dérapage du véhicule, de quatre roues motrices, d'un régulateur de traction et de freins ABS, les RX 300 2002 répondront à toutes vos attentes. L'équipement des deux versions comprend: intérieur cuir, sièges avant chauffants,

panneau de toit transparent et rétroviseurs à atténuation électrochromique. Et alors que l'Édition Luxe a des garnitures en ronce de noyer, l'Édition Sport, elle, est rehaussée de garnitures en aluminium brossé (et d'un aileron arrière). Tout cela dans un véhicule capable de vous emmener pratiquement n'importe où.


Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus: 1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

Le RX 300 Édition Luxe, au prix de 51 250 \$*

PAR MOIS : 585\$[†]

Le RX 300 Édition Sport, au prix de 52 100 \$*

PAR MOIS : 595\$[†]

À la conquête de la perfection.  LEXUS



LE LEXUS RX 300 2002

*Le taux d'intérêt de 6,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 6,9 % - Durée: 36 mois - PDSF: 51 250 \$ - Acompte ou échange équivalent: 9 660 \$ - Mensualité de location: 585 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si converti au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 1^{er} avril 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

†Le taux d'intérêt de 6,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe C). Taux d'intérêt de 6,9 % - Durée: 36 mois - PDSF: 52 100 \$ - Acompte ou échange équivalent: 9 660 \$ - Mensualité de location: 595 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si converti au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 1^{er} avril 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

radio-classique
99.5
cjp
fm - montrealCONCOURS
PHILOSOPHERPour participer,
adressez-vous
au responsable
de votre collège.

Michel David

Encore
les amis

Le bureau du premier ministre Landry vit depuis des semaines dans la hantise de nouvelles révélations sur les pratiques lucratives ou les fréquentations des amis du régime. Les rumeurs les plus folles circulent jusqu'à Toronto. La question n'est plus de savoir si d'autres histoires vont être publiées, mais plutôt où et quand. C'est le genre de situation qui use rapidement les nerfs.

Après les 200 000 \$ touchés par le directeur général du PQ, Raymond Bréard, à l'époque où il était le coactionnaire de la firme de lobbying Oxygène 9, ma collègue Kathleen Lévesque révélait, dans *Le Devoir* de samedi dernier, comment la création de la Cité du multimédia allait rapporter des millions à une vieille connaissance de M. Landry et de l'ex-ministre Gilles Baril, Sylvain Vaugois.

La méthode est aussi simple que rentable: en vertu de contrats d'une durée de dix ans conclus avec une dizaine d'entreprises, le Groupe Vaugois pourra toucher jusqu'à 10 % de la valeur du crédit d'impôt accordé pour chaque emploi créé dans la Cité du multimédia, en vertu d'un programme gouvernemental imaginé par M. Landry, à l'époque où il était ministre des Finances.

Pour le seul contrat signé avec la firme Tecsys, les projections de revenus du Groupe Vaugois étaient de 7,4 millions pour la période 1998-2008. Si on extrapole à la dizaine d'entreprises mises sous contrat, on arrive à plusieurs dizaines de millions. Il est vrai qu'il y a eu un sérieux ralentissement dans le secteur du multimédia, mais ça ne change rien au principe.

Comme dans le cas d'Oxygène 9, il n'y a là rien d'illégal, mais l'éthique est pour le moins douteuse. Cette pratique de paiement par commission sera d'ailleurs interdite par la nouvelle Loi sur le lobbying, dont le gouvernement a promis l'adoption d'ici au mois de juin.

Sylvain Vaugois est un personnage controversé, visionnaire pour les uns, fumiste pour les autres, dont on peut critiquer les méthodes, mais qui ne manque certainement pas d'imagination. Au début des années 80, il voulait cultiver des tomates en serres dans les villes minières du Nord.

Il est devenu une sorte de célébrité en attirant Ubi Soft au Québec, mais il s'est également intéressé à la privatisation des hôpitaux, au TGV Montréal-New York et, encore une fois avec la bénédiction de M. Landry, à la création d'une nouvelle chaîne de journaux, dont *Le Devoir* aurait été le navire amiral.

Aux dernières nouvelles, il avait été hospitalisé à la suite d'un accident d'hélicoptère survenu à sa sortie d'un bar de danseuses de Pointe-du-Lac, dont le quotidien *Le Nouvelliste* évoquait la semaine dernière les circonstances assez nébuleuses.

M. Vaugois a largement contribué à la naissance de la Cité du multimédia. On peut difficilement lui reprocher d'avoir voulu en tirer profit. Après tout, il n'a aucune responsabilité en matière d'éthique publique. On ne peut cependant pas en dire autant de M. Landry, qui a visiblement choisi de fermer les yeux.

Une porte-parole d'Investissement-Québec, l'organisme chargé d'accréditer les entreprises admissibles au crédit d'impôt attaché à l'installation dans la Cité du multimédia, a déclaré à Kathleen Lévesque: «Personne à l'interne n'est au courant d'une telle pratique.»

Si les fonctionnaires n'étaient pas au courant, M. Landry, lui, pouvait difficilement l'ignorer. Peut-être n'y voyait-il aucun problème à l'époque, estimant que les avantages économiques résultant de la création de la Cité du multimédia l'emportaient largement sur les inconvénients de ce mode de rémunération peu orthodoxe, de la même façon qu'il est prêt à distribuer aux alumineries des blocs d'électricité qui nécessiteront la construction de nouveaux barrages, sans trop s'arrêter aux impacts environnementaux.

M. Landry a toujours justifié l'octroi de crédits d'impôt aux entreprises en expliquant qu'il s'agissait de revenus fiscaux que l'État n'aurait pas touchés de toute manière, si ces entreprises n'avaient pas investi. Ce n'est cependant pas une raison pour que cet argent se retrouve dans les poches d'un lobbyiste, dont les services ne sont aucunement nécessaires pour avoir accès à un programme gouvernemental.

Si contestée qu'elle soit, la Cité du multimédia n'en est pas moins devenue une sorte de symbole de cette «nouvelle économie» dans laquelle le PQ prétend faire entrer le Québec. M. Landry lui-même en a fait une affaire personnelle, une sorte de monument élevé à sa propre contribution.

Pour les libéraux, cette nouvelle «affaire Vaugois» est donc doublement intéressante, dans la mesure où elle leur permet de s'attaquer à la fois à la philosophie interventionniste du gouvernement et à l'image du premier ministre. Remarque, s'il connaît M. Landry depuis plus de vingt ans, M. Vaugois se présente aussi comme «un camarade de jeunesse» de Jean Charest.

Depuis la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, la semaine dernière, l'opposition a vainement réclamé la tenue d'une enquête sur l'affaire Bréard. Les révélations du *Devoir* vont lui donner de nouveaux arguments. C'est très bien d'adopter une loi sur le lobbying, mais ça ne peut pas constituer une absorption rétroactive.

Au moment où il cherche désespérément à retrouver son équilibre, après un début d'année tout simplement catastrophique, qui a repoussé le PQ à dix points des libéraux, M. Landry va de nouveau s'emparer dans des questions d'intégrité.

Pauline Marois semble avoir réussi à concocter un mini-budget susceptible de redonner un peu de bonne humeur à la population, mais à quoi lui sert-il de s'échiner, si les amis du premier ministre viennent encore tout anéantir?

mdavid@ledevoir.com

Travaux publics

Un rapport pour le prix de deux

Le document perdu puis retrouvé ne serait qu'une copie d'un autre qui a coûté, lui aussi, plus d'un demi-million de dollars

Les contribuables canadiens pourraient bien avoir payé deux fois plutôt qu'une pour obtenir le même rapport sur les possibilités de commandite du gouvernement fédéral au Québec, un dédoublement ayant coûté la rondelette somme de 1,125 million de dollars.

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

L'opposition a éclaté de rage hier à la Chambre des communes à propos de ce mystérieux rapport de 550 000 \$ commandé par les Travaux publics, alors sous la gouverne du ministre Alfonso Gagliano, qui était introuvable jusqu'à vendredi dernier. Ce rapport rédigé par Groupaction et prétendument remis au ministère en février 1999 ne se trouvait plus nulle part à Ottawa et c'est finalement la firme montrealaise qui a passé au peigne fin les disques durs de ses employés et reconstitué la majeure partie du document, reconstitution qui a été remise aux parlementaires et à la presse vendredi. Le hic, c'est que ces documents sont quasiment identiques à ceux fournis aux Travaux publics à l'automne 1999, toujours par Groupaction, pour un autre contrat ayant coûté 575 000 \$.

En apparence, le gouvernement aurait donc payé

deux fois, pour un total de 1 125 000 \$, pour se faire remettre à quelques détails près la même chose par Groupaction: une liste d'événements culturels et sportifs pouvant être commandités. Si ce n'est pas le cas, accuse l'opposition, alors le rapport de février 1999 n'a jamais existé et on en aurait fabriqué un à toute vitesse, vu la tourmente, pour «camoufler» la situation. Groupaction a versé 70 000 \$ à la caisse électorale du Parti libéral entre 1998 et 2000.

«De 90 à 95 % du contenu des documents que le ministre a fait distribuer et a présentés comme étant le rapport manquant sont en fait tirés du second rapport», a lancé le bloquiste Michel Gauthier. «Tout ce qu'il démontre, c'est que nos appréhensions sont bel et bien vérifiées, et qu'en plus d'être en face d'un scandale politique, c'est une tentative de camouflage de sa part?» L'Alliance canadienne a pour sa part demandé un remboursement pour «un deuxième rapport qui n'a jamais été écrit», alors que le Parti conservateur a parlé «d'une simple photocopie».

Le ministre responsable des Travaux publics, Don Boudria, s'est montré prudent, soulignant à maintes reprises que le rapport introuvable puis reconstitué n'avait pas été officiellement déposé devant la Chambre des communes. Aux journalistes, il a lancé: «Je ne défends pas l'indéfendable, je ne défends rien du tout. Je mets les faits tels que je les ai sur la table.»

M. Boudria estime qu'étant nouveau au ministère,

il ne peut pas dire si le gouvernement en a eu pour son argent. «Ça devient difficile de faire cette évaluation-là. Je dois donc reposer mes commentaires sur les faits suivants: si on m'offre des attestations qui sont raisonnables qu'il s'agit bien d'un document — et laissons faire pour le moment si ça vaut le coût ou pas le coût — mais bel et bien que le travail a été fait.»

En fin de journée, Groupaction a produit une déclaration sous serment laconique attestant que les documents envoyés la semaine dernière «ont été retracés sur le serveur où nous avons transféré le contenu des disques durs des ordinateurs utilisés à l'époque par l'équipe de gestion de commandites», écrit Diane Donnelly. La déclaration n'atteste pas que les documents transmis constituent bien le rapport de février 1999 tant recherché. Lorsqu'il a été remis à la presse, M. Boudria n'était plus disponible pour commenter.

Par ailleurs, c'est ce matin que le prédécesseur de M. Boudria, Alfonso Gagliano, comparaitra devant le comité des Affaires étrangères concernant sa nomination à titre d'ambassadeur au Danemark. Le Bloc québécois tentera de le questionner sur cette affaire.

«Il devra expliquer en quoi son expérience politique lui a permis d'être ambassadeur et, parmi ces expériences politiques, il n'est pas impensable de croire qu'on pourrait s'intéresser à cette période où il était ministre des Travaux publics et responsable de l'attribution des contrats», a averti M. Gauthier.

Chose promise...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

AUX COMMANDES de la pelle mécanique, le premier ministre Bernard Landry a donné hier le coup d'envoi symbolique aux travaux de construction de la ligne de métro à Laval. L'excavation du tunnel de 5,2 kilomètres reliant la station Henri-Bourassa au Collège Montmorency à Laval débutera cette semaine et les travaux s'échelonnent sur quatre ans. Si l'on se fie aux assurances données hier par Florence Junca-Adenot, PDG de l'Agence métropolitaine de transport, le budget prévu de 378,8 millions sera respecté. Le processus d'acquisition de terrains le long du tracé est achevé à 70 % et les dernières ententes avec les propriétaires devraient être conclues au mois de juin. La nouvelle ligne de métro, attendue depuis plus de treize ans, entrera en service en janvier 2006.

Elles ont donné
246 000 \$;
elles reçoivent
158 millions

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les trois premières entreprises de communications participant au programme controversé de commandites du gouvernement Chrétien, qui se sont vu octroyer des contrats de près de 158 millions, ont versé 246 000 \$ dans les caisses du Parti libéral du Canada, a révélé hier le quotidien *The National Post*.

Le montant des contributions représente plus de 80 % des dons versés aux libéraux par des sociétés concernées par le programme de communication. Ce programme a fait l'objet d'allégations de favoritisme et a été qualifié de «caisse noire» par l'opposition.

Le député allianciste Peter Goldring a déclaré que les cabinets de relations publiques avaient été généreusement payés pour monter des listes de clients et leur accorder des commandites. Ces sociétés œuvrent comme intermédiaires entre le gouvernement et des événements à la recherche de commanditaires; elles perçoivent une commission représentant 12 % de chaque contrat.

Des documents obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information ont révélé que trois organismes montrealais étaient en tête de liste des soutiens au PLC.

Entre 1997 et 2002, Groupaction Marketing a reçu pour 61,7 millions de contrats. L'agence a fait des dons de 112 162 \$ au PLC depuis que Jean Chrétien est arrivé au pouvoir en 1993, révèle le *National Post*.

Le Groupe Everest, qui a obtenu des contrats d'un montant total de 55,7 millions en cinq ans, a fait des dons de 77 033 \$ depuis 1993.

Lafleur Communications Marketing a reçu 40,4 millions de contrats lors des cinq dernières années et a versé 56 834 \$ au PLC.

Camps
d'été

CAMPS de JOUR ARTISTIQUES
Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents

Jazz, funky, chanté-dansé, vidéo, mode et théâtre
Spectacle à chaque camp
Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

L'École pour tous!
LOUISE LAPIERRE
D A N S E
Au cœur du plateau Mont-Royal
(514) 521-3456
danse-louiselapierre.qc.ca

PROGRAMME COMPLET
EXCURSION DE CANOT
APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS
PROGRAMME DE FORMATION

www.wabikon.com
(416) 483-3172

Le camp international pour filles et garçons de 6 à 17 ans
Des sessions de 10 jours, 3 et 6 semaines
Service d'autobus à partir de Montréal et d'Ottawa
Pour recevoir notre dépliant et une liste de références du Québec

École d'été BCS 2002

Venez apprendre tout en vous amusant à
L'École de langue estivale BCS
Un programme d'immersion en résidences pour garçons et filles de 11 à 15 ans.

- Cours de français ou d'anglais en salle de classe
- Petits groupes d'étudiants de diverses nationalités
- Gamme complète de sports et de loisirs en français et en anglais

Du 30 juin au 27 juillet 2002

Bishop's College School • Lennoxville (Québec) • Canada J1M 1Z8
Tél.: 819.566.0227 poste 319 • Téléc.: 819.822.8917
Courriel: summer@bishopscollegeschool.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Micheline Ruelland au 985-3322 ou à mruelland@ledevoir.com

Collège des Ursulines

Programme intensif d'IMMERSION ANGLAISE
30 juin au 20 juillet 2002
pour garçons et filles de 11 à 14 ans

- neuf heures d'activités dirigées par jour
- cours, sports, ateliers, excursions et voyages
- formation de petits groupes homogènes
- site enchanteur aux portes du Vermont (2km)

Vivre L'anglais! ÉTÉ 2002

Pour obtenir le feuillet d'information, communiquez avec:
Collège des Ursulines
500, rue Dufferin, Stanstead (Québec) J0B 3C0
Tél.: (819) 876-2795 • Téléc.: (819) 876-2797 www.ursuline.qc.ca

LES ACTUALITÉS

Soldats canadiens en Afghanistan

Chrétien ne souhaite pas être davantage informé

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Avoir été tenu dans l'ignorance pendant huit jours avant d'apprendre que les soldats canadiens avaient fait des prisonniers en Afghanistan n'a pas dérangé le premier ministre. Au point que Jean Chrétien n'estime pas nécessaire d'être informé plus régulièrement des faits de guerre des troupes.

M. Chrétien a ainsi reconnu en entrevue hier soir sur CBC qu'il ne savait pas si les soldats canadiens avaient arrêté d'autres talibans ou membres du réseau al-Qaïda.

«S'ils en ont fait, je ne sais pas. Ils ne disent pas chaque jour combien de personnes ont été abattues, a-t-il dit. Ce n'est pas de l'information que j'ai besoin de savoir. S'ils sont en situation de combat, ils ne se disent pas qu'ils doivent informer le premier ministre qu'il y a un, deux ou trois corps là. Ils font leur travail.» «En autant qu'ils respectent les règles d'engagement, ils doivent faire leur travail. Ce n'est pas un paquet de bureaucraties, ces soldats.»

M. Chrétien a dit ne pas ressentir la nécessité d'être informé plus régulièrement. «Les forces cana-

diennes font du bon travail et ils [sic] nous informent régulièrement. Je ne pense pas que j'ai besoin d'être informé d'heure en heure. J'ai confiance en eux.»

La controverse avait éclaté à Ottawa à la fin janvier parce que le premier ministre avait qualifié d'«hypothétiques» les questions concernant le traitement qui serait accordé aux prisonniers afghans faits par les Canadiens puisque la situation ne s'était pas encore présentée. Or, au moment de cette déclaration, les soldats canadiens déjà avaient fait trois prisonniers. Le ministre de la Défense Art Eggleton, qui avait été mis au courant, n'avait tout simplement pas jugé nécessaire d'en faire part au premier ministre.

«Le fait que je n'aie pas été informé n'a pas eu de conséquence. Il a dit qu'il ne m'a pas informé plus vite parce que c'était un peu confus. [...] Cela n'a pas changé la situation matérielle que je sois informé ou pas.»

La chose a toutefois eu des conséquences sur son ministre, qui a dû comparaître devant un comité pour dire exactement à quel moment il avait été informé et expliquer pourquoi il avait fourni deux versions des faits à la Chambre des communes.

Décès du chroniqueur politique Dalton Camp

PRESSE CANADIENNE

Fredericton, N.B. — Dalton Camp, qui est devenu un commentateur politique influent au Canada anglais après avoir occupé les coulisses du parti conservateur sous John Diefenbaker, est décédé hier des suites d'une crise cardiaque à l'âge de 81 ans.

À son zénith, Dalton Camp était le roi des hommes de l'ombre; c'était un homme à la fois adoré et haï par les conservateurs, mais il était généralement admiré pour sa fidélité inébranlable à ses amis et à ses convictions.

L'actuel chef des conservateurs fédéraux, Joe Clark, a déclaré que Dalton Camp allait lui manquer. «Il a apporté un sens de la perspec-

tive et d'humour et de joie dans la vie publique. Il a changé profondément l'histoire de mon parti à un moment très difficile, au début des années 60», a estimé M. Clark.

La gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, a salué «ses livres et ses chroniques qui étaient des modèles d'équilibre, de jugement et d'ironie».

Ces dernières années, il écrivait des chroniques politiques pour le quotidien *Toronto Star*.

Dalton Camp avait frôlé la mort en 1993 en raison d'une maladie cardiaque. Une transplantation de cœur controversée lui avait sauvé la vie et lui a donné presque une décennie de plus pour haranguer les politiciens de droite et critiquer l'état de la démocratie au Canada.



Au Mexique, comme ailleurs dans le monde, nombre de personnes doivent fouiller dans les déchets pour

À l'aube du sommet de Monterrey, un rapport accablant sur l'aide internationale

L'avarice des pays riches

Plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour, et pourtant l'aide internationale ne cesse de diminuer

GUY TAILLEFER
LE DEVOIR

À moins d'une réforme en profondeur des institutions financières internationales et des comportements des pays riches à l'égard du Sud, «l'aide étrangère sera de plus en plus considérée comme une activité négligeable, un simple rouage dans un ordre établi où la pauvreté est jugée acceptable», dit un rapport international produit par une coalition de 35 ONG des quatre coins du monde.

Alors que s'ouvre à Monterrey, au Mexique, le sommet de l'ONU sur le financement du développement, cette importante étude rendue publique aujourd'hui pointe un doigt accusateur en direction des pays riches et documente leur stupéfiante avarice. Elle note que sous les beaux discours tenus depuis trente ans, on assiste dans les faits à une détérioration massive de l'aide internationale, pendant que 1,2 milliard de personnes dans le monde, pour la plupart des femmes et des enfants, doivent encore se débrouiller avec moins d'un dollar américain par jour — et que 150 millions d'enfants, disait encore un tout récent rapport de l'UNICEF, souffrent de malnutrition dans les pays en développement.

Peut-on espérer que le sommet de Monterrey procédera aux profondes réformes réclamées dans ce rapport intitulé *Bilan de l'aide 2002*? Pas très optimistes, ses auteurs prophétisent une nouvelle fournaise de phrases creuses. Le «consensus de Monterrey», la dé-

claration finale du sommet concoctée par l'ONU et que les chefs d'État seront invités à entériner en fin de semaine, «est un document profondément stérile, sans aucun engagement à l'égard d'une série même modeste de nouvelles propositions sur l'élimination de la pauvreté». Un document «vide comme une cloche», affirmait hier Gerry Barr, pdg du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), membre de la coalition.

Jamais les 30 pays membres de l'OCDE n'ont été aussi riches et jamais «ils n'ont été aussi radins», écrit-on dans le rapport. Il y a des statistiques qui ne mentent pas:

■ La richesse par habitant dans les pays donateurs a doublé depuis 1961, pour se rapprocher de 30 000 \$ par année en 2000, alors que leur aide par habitant est inférieure à ce qu'elle était il y a quarante ans;

■ L'aide s'est particulièrement tarie dans les années 90: elle a régressé de 12 % depuis le Sommet de la terre de Rio en 1992. Les donateurs y consacrent aujourd'hui «une part lamentable de leur richesse» — 0,19 % de leur PNB en 2000. «Ça n'a jamais été aussi insignifiant.» C'est en tout cas très loin de l'objectif de 0,7 % que les riches s'étaient promis d'atteindre dès 1969. Avec le résultat que l'aide des États-Unis (que le président George W. Bush veut faire passer, vient-il tout juste d'annoncer, de dix à 15 milliards sur trois ans) dépasse à peine 0,1 % de son produit national brut. Celle du Canada (2,2 milliards de dollars canadiens pour 2002-2003) représente 0,26 % de son PNB.

Si tant est que l'on puisse encore parler d'aide, ajoute le *Bilan...*, qui étudie les tendances de l'aide au développement depuis une dizaine d'années, les compressions budgétaires en ce domaine «ont été beaucoup plus marquées que dans les autres secteurs de dépenses publiques». Il n'a aucun scrupule à soutenir que les pays riches ont au moins en partie effacé leurs déficits budgétaires sur le dos des pays pauvres.

Plan d'action

Encore que l'augmentation de l'aide, bien qu'essentielle, ne serait pas pour autant une panacée. Car non seulement cette aide a-t-elle diminué, mais elle est aussi très mal utilisée. «Sauf à tracer la voie d'une restructuration des relations financières, commerciales et écologiques dans le monde, il sera impossible d'éliminer la pauvreté par le seul moyen de l'aide.» Dans l'état actuel des choses, dit la coalition, les pratiques de coopérations dictées par le Nord dans l'irrespect des situations locales aggravent souvent la pauvreté et les inégalités.

Dans un plan d'action en six points, le *Bilan...* plaide pour l'application de la règle du 0,7 % du PNB, ce qui dégagerait une somme de 100 milliards. Ce qui n'est pas tant demandé au regard des dizaines de milliards dégagés au nom de la «guerre contre le terrorisme» depuis le 11 septembre dernier; ou du fait que les États-Unis dépensent 33 fois plus pour l'armée que pour l'aide.

Le document recommande l'an-

nulation inconditionnelle de toutes les dettes des 52 pays les plus pauvres (une somme de 71 milliards en comparaison des 53 billions que totalisent les actifs financiers des pays avancés de l'OCDE).

Il propose en outre que soient réduites les obligations pour les pays pauvres d'avoir recours à la coopération technique (CT) provenant des pays donateurs. Les pays en développement sont souvent obligés de payer pour des «conseils coûteux et souvent inadaptés». Le Japon est un beau cas: pour lui acheter des services dans le cadre de son aide bilatérale, le Népal est tenu de conclure des contrats en yen avec des ressortissants japonais par ailleurs exonérés d'impôts et de droits de douane. Dans les faits, signale par ailleurs le rapport, «une bonne partie de l'aide étrangère est dépensée à l'intérieur du pays donateur».

Dans la même veine, il faudrait absolument renverser la tendance des donateurs et des institutions internationales à lier leur aide à des dizaines de conditions. Le FMI a fixé en moyenne 114 conditions pour les prêts accordés aux pays de l'Afrique subsaharienne en 1999. Les exigences des créanciers, souligne le rapport, sabotent trop souvent la capacité des autorités locales à lutter contre la pauvreté. Un peu plus de souplesse, dit M. Barr sans se faire d'illusions, ne ferait pas de tort. Dans la plupart des pays pauvres, faut-il le rappeler, on consacre plus d'argent à payer sa dette qu'à faire des dépenses en santé et en éducation.

BUDGET
2002-2003Publications
Québec

BUDGET
2002-2003

Énoncé complémentaire
à la politique budgétaire
du gouvernement

En vente le 19 mars
à compter de 16 h

à la librairie **Renaud-Bray**
du Complexe Desjardins
(514) 288-4844

et à la librairie
Les Publications gouvernementales
1185, rue Université
(514) 954-1633

20,95 \$

Also available
in English

Les Publications du Québec

Téléphone : (418) 643-5150
1 800 463-2100

Télécopieur : (418) 643-6177
1 800 561-3479

www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

AVIS AUX ENTREPRISES INDIVIDUELLES ET
AUX SOCIÉTÉS IMMATRICULÉES AU QUÉBEC

30 avril 2002 - Date limite de production de la déclaration annuelle 2002 pour les entreprises individuelles (personnes physiques) et les sociétés.

L'inspecteur général des institutions financières rappelle qu'il est obligatoire de produire la déclaration annuelle 2002 avant le 30 avril 2002.

Si vous avez reçu une déclaration annuelle préimprimée de l'IGIF, elle doit être vérifiée, complétée s'il y a lieu, signée, accompagnée des droits prescrits et retournée à l'IGIF dans l'enveloppe préadressée ou encore être déposée électroniquement dans les services en ligne Internet de l'IGIF (www.igif.gouv.qc.ca) lorsqu'il n'y a pas de modification.

S'il s'agit de votre première déclaration annuelle à produire et qu'elle parvient à nos bureaux avant le 30 avril 2002, cette dernière est gratuite. Notez qu'après cette date, les droits pour production tardive sont exigibles, soit 50 % du tarif qui aurait été applicable en situation régulière. Pour les entreprises individuelles, 16 \$ (32 \$ X 50 %) et les sociétés 24 \$ (48 \$ X 50 %).

Si vous n'avez pas reçu votre déclaration préimprimée, communiquez avec l'IGIF aux numéros de téléphone suivants :

Renseignements : Région de Québec : (418) 643-3625
Ailleurs au Québec : 1-888-291-4443

Inspecteur général
des institutions
financières

Québec

On prépare l'avenir

IKKS



BOUTIQUE

Enfants Desjardins

1007, RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TEL.: 274-2442

UNIVERSITÉ Concordia

Judi, 21 mars 2002

Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve Ouest
Pavillon Henry F. Hall, salle H-110
Métro Guy-Concordia

UNIVERSITÉ UQÀM

Vendredi et samedi, 22 et 23 mars 2002

Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin (J-M400)
405, rue Sainte-Catherine Est
Métro Berri-UQAM

1970-1976 1985-1994

Robert Bourassa

Un bâtisseur tranquille

Commanditaire principal
Hydro Québec

Téléphone : (514) 987-3000, poste 2065
www.uqam.ca/Robert_Bourassa
bourassa@uqam.ca
Gratuit pour les étudiants et les sans-emploi

Québec

BCP

SNC-LAVALIN

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Seize tués près de Kandahar

Washington (Reuters) — Des soldats américains ont tué 16 personnes lors de l'attaque d'un convoi transportant des fuyitifs présumés d'al-Qaïda dans l'est de l'Afghanistan et ont capturé 31 personnes près de la ville méridionale de Kandahar, a annoncé hier le Pentagone. Des troupes d'élite à bord d'hélicoptères MH-47 sont intervenues dimanche contre trois véhicules à environ 70 km au sud-ouest de Gardez, a expliqué le général John Rosa. Les membres du convoi ont selon lui répondu par des tirs aux coups de semonce des soldats américains. «Seize ont été tués, un a été blessé et un autre capturé sans être blessé», a-t-il dit, précisant qu'il s'agissait d'hommes, tandis que des femmes et des enfants voyageant dans une quatrième voiture avaient été autorisés à poursuivre leur route. Selon d'autres responsables américains de la Défense, les membres de ce convoi fuyaient l'opération afghano-américaine «Anaconda» lancée contre des poches de résistance de membres d'al-Qaïda et des talibans dans les environs de Gardez. La fin de cette opération, qui fut la plus grande bataille de la campagne américaine en Afghanistan, a été annoncée officiellement hier.

Tous contre Mugabe

Harare (AFP) — La confédération des syndicats du Zimbabwe (ZCTU) a appelé hier les Zimbabwéens à ne pas se rendre au travail de demain à vendredi, a annoncé à l'AFP son Secrétaire général Wellington Chibebwe. «Nous disons à la population de rester chez elle», a déclaré M. Chibebwe qui a précisé de pas s'attendre à recevoir d'autorisation de la police pour ce mouvement de protestation. «Nous défendons les droits des travailleurs», a expliqué M. Chibebwe, «particulièrement après le harcèlement qu'ils ont subi après l'élection présidentielle du 9 au 11 mars. La ZCTU est la principale centrale syndicale dont est issu le Mouvement pour le changement démocratique (MDC, opposition) de Morgan Tsvangirai, qui a rejeté la réélection du président Robert Mugabe dont il était le principal adversaire.

Un nouveau geste cubain

La Havane (AFP) — Cuba a fait hier un nouveau geste envers les États-Unis, en réitérant sa volonté de coopérer dans la lutte contre le trafic de drogue et le terrorisme, qui pourrait précéder la participation encore gardée secrète de Fidel Castro au sommet de l'ONU de Monterrey (Mexique) où sera George W. Bush. Le gouvernement cubain a révélé hier dans un communiqué publié en première page de l'organe officiel du comité central du parti communiste cubain *Granma* avoir remis aux autorités américaines, à leur demande, en janvier dernier Jesse James Bell, un citoyen américain en fuite, lié au trafic de drogue et arrêté à Cuba en possession de faux papiers. Le gouvernement cubain souligne que l'extradition de Jesse James Bell s'est réalisée «de manière exceptionnelle, car en dépit de la volonté manifestée par le gouvernement cubain et ses propositions, il n'existe aucun accord de coopération en matière de lutte contre la drogue» entre les deux pays, sans relations diplomatiques depuis 40 ans.

Mme Robinson s'en va

Genève (AP) — Mary Robinson a annoncé hier à Genève qu'elle ne solliciterait pas de nouveau mandat en septembre prochain à la tête du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme. Selon certains observateurs, cette décision serait liée à l'opposition des États-Unis aux positions défendues par l'ancienne présidente irlandaise. Reed Brody de l'ONG américaine Human Rights Watch a estimé que Mme Robinson «paie le prix» pour s'être opposée à plusieurs reprises à Washington sur divers sujets comme le traitement des prisonniers talibans à Guantanamo ou la question du racisme, débattue de façon houleuse lors de la conférence de Durban en septembre dernier. L'an dernier, Mme Robinson avait annoncé son départ



après son premier mandat de quatre ans, mais le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan l'avait convaincue de rester une année de plus. Sa décision a été annoncée hier à l'ouverture de la session annuelle de la Commission des droits de l'homme qui, pour la première fois depuis sa création, s'est faite en l'absence des États-Unis. Ces derniers ont été en effet exclus l'an dernier et relégués au titre d'observateur. Mme Robinson avait pourtant confié récemment en privé qu'elle se voyait bien rester trois ans de plus à la tête du Haut-Commissariat. Elle n'a pas souhaité commenter hier les allégations selon lesquelles les États-Unis étaient plus que tièdes à l'égard de son bilan.

Suicide à Bruxelles

Bruxelles (AFP) — Soupçonné d'être le commanditaire de l'assassinat en 1991 d'une figure de la politique belge André Cools, l'ancien ministre Alain Van der Biest s'est donné la mort alors qu'il attendait de savoir s'il serait renvoyé devant une cour d'assises. Selon le médecin légiste, il a mis fin à ses jours dimanche après-midi au domicile de sa mère, décédée récemment, à Grâce-Hollogne près de Liège. Son corps n'a été découvert par son épouse qu'hier matin. «De nombreux médicaments anxiolytiques et anti-dépresseurs ont été retrouvés sur place et les premières constatations médico-légales semblent bien confirmer la thèse du suicide», a précisé le parquet de Liège dans un communiqué. Il a «laissé à son épouse un mot manuscrit d'adieu à l'occasion duquel il clame encore son innocence», selon le communiqué. «Bety, mon amour, je veux que mon calvaire s'achève! Pardon, je suis innocent. Je t'aime. Je t'aime. Alain», a-t-il écrit dans ce mot rendu public par son avocat. Alain Van der Biest, 58 ans, ancien dirigeant socialiste et plusieurs fois ministre, était soupçonné par la justice d'avoir commandité l'assassinat d'André Cools, son mentor en politique, mais il avait toujours clamé son innocence. Selon le ministère public, il aurait été le «cerveau» du complot contre André Cools, qui menaçait sa carrière politique. L'assassinat d'André Cools, tué le 18 juillet 1991 au petit matin devant le domicile de sa compagne dans les faubourgs de Liège, reste une des énigmes majeures de l'histoire politico-judiciaire belge. Les auteurs de l'assassinat, deux Tunisiens, ont été condamnés en 1998 dans leur pays à 25 ans de prison.



TONY GENTILE REUTERS

Plus de 300 enfants, dont de nombreux bébés, étaient à bord du *Monica*, et des mères menaçaient de les jeter par-dessus bord si on les renvoyait dans leur pays.

Un millier de Kurdes à bord d'un navire marchand

L'Italie reçoit les clandestins du *Monica*

Les passagers du vieux cargo ne seront pas expulsés

REUTERS

Catane — Un navire marchand transportant 928 immigrés clandestins est arrivé hier dans le port sicilien de Catane, après que certains passagers eurent menacé de jeter leurs enfants par-dessus bord si on les renvoyait dans leur pays d'origine.

Le ministre italien de l'Intérieur, Claudio Scajola, a annoncé que le gouvernement accorderait l'asile aux passagers du *Monica*, des Kurdes irakiens pour la plupart. Le ministre des réformes institutionnelles, Umberto Bossi, a aussitôt accusé l'exécutif de laxisme en matière d'immigration clandestine.

Il s'agit de l'arrivée d'immigrés clandestins la plus massive depuis près de cinq ans en Italie.

Des équipes médicales ont aidé les personnes malades ou fragiles à descendre de ce navire long de 80 mètres, qui battra pavillon tonguien. Les plus faibles ont été transportés dans des hôpitaux.

Une jeune femme de 21 ans a été hélicoptérée dans la nuit de dimanche à lundi après avoir accouché d'une

petite fille. Mère et fille se portent bien. L'ensemble des immigrés devraient être accueillis sur la péninsule dans les prochains jours.

Les demandeurs d'asile, parmi lesquels figurent 361 enfants et quelque 200 femmes, ont passé plus d'une semaine en mer dans des conditions difficiles. Des responsables ont dit craindre que certains d'entre eux ne soient gravement malades.

Scajola a annoncé qu'un état d'urgence serait décrété en Sicile, afin de débloquent plus rapidement les fonds publics nécessaires à la gestion de cette arrivée massive.

«Il y a parmi les passagers 850 Irakiens qui fuient la dictature irakienne; nous avons le devoir de garantir l'asile aux personnes persécutées», a-t-il dit à l'agence de presse Ansa. «Nous avons besoin de fonds d'urgence pour gérer la situation.»

Bossi, numéro trois du gouvernement et dirigeant de la Ligue du Nord, a estimé que les autorités savaient depuis plusieurs jours que le *Monica* se dirigeait vers l'Italie. «Ce navire a quitté la partie turque de Chypre il y

a dix jours, et le gouvernement le savait très bien, mais apparemment il n'a pas estimé cela suffisant pour prendre une décision ferme», a-t-il déploré.

Les responsables italiens affirment ne pas connaître le pays de provenance du navire. Il a d'abord été dit qu'il avait quitté le Liban il y a cinq à sept jours, mais le ministère libanais des Transports a démenti cette information. Des membres de la coalition gouvernementale de droite dirigée par Silvio Berlusconi, notamment la frange démocrate-chrétienne, ont regretté les propos de Bossi. Le gouvernement Berlusconi, au pouvoir depuis les élections législatives du 13 mai dernier, s'est engagé à réprimer sévèrement l'immigration clandestine. Un projet de loi qui autorise la marine à jouer un rôle majeur dans la protection des côtes a été présenté le mois dernier.

Plus de 20 000 immigrés clandestins sont entrés en Italie l'an dernier en provenance d'Afrique du Nord, de Turquie ou d'Asie, à bord de navires marchands briguebalants, ou d'Albanie à bord de petits bateaux gérés par la mafia des passeurs.

Regard féroce de jeunes Algériens sur leur pays

FLORENCE BEAUGÉ
ENVOYÉE SPÉCIALE DU MONDE

Alger — La guerre d'Algérie? Le sujet étonne, paraît presque déplacé. Et d'abord, de quelle guerre parle-t-on? De celle qui a pris fin il y a tout juste quarante ans, ou de l'autre, celle qui a ravagé le pays ces dix dernières années et qui n'est toujours pas terminée? Ici, le désespoir est si grand que le temps semble s'être arrêté. Tout se mélange: le passé et le présent. L'avenir? On ne l'évoque pas. En revanche, on parle, et avec une liberté que l'on ne peut pas imaginer ailleurs. C'est la seule consolation... Se nourrir, se loger, trouver un travail et de l'eau — Alger n'en dispose qu'un jour sur trois, voire un jour sur six — sont des tâches obsessionnelles, qui relèguent tout le reste à l'arrière-plan. Beaucoup se disent convaincus qu'il leur faudra «deux ou trois générations pour s'en sortir» et qu'ils ne verront pas, de leur vivant, une Algérie prospère et heureuse.

«La guerre d'indépendance? Ça m'emmerde, et je trouve qu'on est mal placé pour en parler parce que ça veut dire quoi, indépendance? Ça veut dire liberté, et ça, on ne l'a pas, s'exclame Selim, 20 ans. On a fait la guerre pendant sept ans, on a eu un million et demi de martyrs, mais, depuis 1962, ce sont les militaires qui commandent. Et l'Algérie, elle est bousillée!»

Dans ce pays où 70 % de la population a moins de 25 ans, les jeunes portent un regard féroce, souvent injuste, sur leurs parents, qu'ils tiennent pour responsables de leurs malheurs actuels, au point que l'on constate une cassure entre générations.

«Ils ont accaparé le pouvoir après l'indépendance et mené la barque jusqu'à la faillite totale, gronde un jeune. En 1962, une colonisation s'est terminée, mais une autre s'est installée.»

La «famille révolutionnaire», comme on la surnomme ici avec ironie, est synonyme de caste et, pour cette raison, ne mérite pas le respect. «On en a ras le bol de la "légitimité historique" qui permet aux anciens combattants de tout nous imposer sur l'air de "vous nous devez bien cela"», s'exclame Adlene, 26 ans. Ceux qui ont fait la révolution ne sont tout de même pas des demi-dieux!»

Comme beaucoup d'autres de son âge, il

admet qu'il connaît mal l'histoire de son pays, mais souligne que, de toute façon, cela le passionne peu. «Il y a eu tellement de mensonges, entre ceux qui prétendent avoir fait la révolution, et ceux qui l'ont faite réellement, ils ont tellement broillé les cartes, qu'on a fini par tous les rejeter!», déclare pour sa part Hassan, 36 ans, convaincu que l'histoire de l'Algérie, telle qu'il l'a apprise autrefois à l'école, n'était rien d'autre que de la propagande. «On a sacralisé la révolution et il reste certaines lignes rouges qui l'est difficile de franchir, notamment les massacres perpétrés par le FLN (Front de libération nationale) ou la question des harkis», déplore de son côté Fayçal, 30 ans, l'un des rares à ne pas se laisser emporter par la rage et à reconnaître que les choses évoluent cependant tout doucement. Le mérite du président Bouteflika dans ce domaine

aura été, estime-t-il, de «réhabiliter les proscrits», notamment Messali Hadj, le père du nationalisme algérien, et de tenter de «réconcilier tout le monde».

Rarissimes sont les jeunes qui ne jettent pas un regard totalement négatif sur leur pays. «Je travaille dans le domaine de la construction, je vois bien ce que la France nous a laissé et ce que le pouvoir algérien, lui, a fait. On a créé des Aïn Nadjia — banlieue déshéritée d'Alger — et des Babezouar, autrement dit des futurs Bronx, crie Farouk d'un ton désespéré. Et la Mitidja — plaine agricole située à la sortie de la capitale —, on l'a bouffée avec du béton. Regardez ce qu'ils ont fait de ce pays! En quarante ans, ils l'ont massacré!»

Mourad ricane de son côté sur cet «excellent fonds de commerce qu'a été la révolution» et dit ouvertement qu'il «vomit» le pouvoir, sans faire de distinction entre les différents cercles qui le composent. «Depuis dix ans, ils ne cessent de nous dire: "Choisissez entre ces bêtes féroces — les groupes armés — et nous." Mais il y en a marre. On a perdu trop de temps. Ce qu'on veut, c'est la paix, une gestion transparente des deniers publics et la démocratie. On veut également savoir où est le pouvoir en Algérie, car on n'y comprend rien!» Comme en écho, Saïd reprend d'un air fervent: «Qu'ils plient bagage, et on leur pardonnera. Mais surtout qu'ils s'en aillent! Et pourquoi ne quitteraient-ils pas le pouvoir pour ce quarantième anniversaire? Ce serait tout à leur honneur!»



JOSÉ MIGUEL GOMEZ REUTERS

Les funérailles de M^r Isaias Duarte ont lieu ce matin à Cali.

M^r Duarte devait témoigner sur le narcotrafic

Bogota (AFP) — L'archevêque de Cali, M^r Isaias Duarte, a été assassiné samedi par deux tueurs à gages à la sortie d'une messe avant d'avoir pu être entendu par la justice sur ses accusations contre le rôle du trafic de drogue dans la politique colombienne.

Cette révélation a été faite hier par le procureur de Bogota, Luis Camilo Osorio, à la veille des funérailles du prélat, ce matin à la cathédrale de Cali.

Avant les élections du 10 mars pour le renouvellement du Congrès, M^r Isaias Duarte avait mis en cause «l'argent brûlant» de la drogue dans la campagne électorale au cœur du département du Valle del Cauca, dont Cali est le chef-lieu, et appelé les électeurs à «choisir des candidats propres».

«Nous devons avoir un entretien [avec lui] pour voir s'il développait cette accusation, a déclaré à la presse Luis Camilo Osorio, sans préciser à quelle date avait été fixée l'audition. M^r Isaias Duarte, 63 ans, a été abattu à coups de pistolet par deux tueurs à gages d'une vingtaine d'années, après avoir célébré une messe et marié soixante-dix couples à l'église du Bon pasteur, samedi soir à Cali (sud-ouest).

«Les courageuses déclarations de

l'archevêque contre l'argent du trafic de drogue dans les campagnes électorales doivent nous contraindre à continuer de travailler dans cette direction», a souligné Luis Camilo Osorio.

Les accusations de M^r Duarte avaient provoqué une réaction irritée du président Andrés Pastrana contre l'archevêque de Cali. Le chef de l'État avait appelé le prélat à préciser ses accusations et à fournir les noms des candidats visés, sous peine d'apparaître comme quelqu'un qui «jette la pierre et cache la main».

Cette critique du président colombien avait été qualifiée de «lamentable» par le secrétaire de l'archevêché de Cali, Fred Potes. Condamné par l'ensemble de la classe politique colombienne et qualifié de «barbare» par le pape Jean-Paul II, le meurtrier de l'archevêque de Cali, qui avait toujours refusé la présence de gardes du corps autour de lui, n'avait toujours pas été revendiqué hier en fin de matinée. Les sommes colossales brassées par les barons de la drogue en Colombie et leur influence occulte, de longue date, dans la vie politique locale, ont ainsi été remises en lumière après cet assassinat.

É D I T O R I A L

La hache dans SdM!

Le responsable des questions de transport pour la nouvelle ville de Montréal, Claude Dauphin, aurait confié au *Journal de Montréal* que le comité exécutif de la Ville envisageait la reprise du contrôle de la gestion du stationnement sur le territoire, une responsabilité cédée à la Chambre de commerce par l'équipe du RCM de Jean Doré, en 1994. Après sept années, cette expérience d'impartition, de «partenariat», n'a rien rapporté de valable. Avec la fusion des 29 villes de l'île, l'occasion est merveilleuse de faire table rase de cette expérience sans lendemain.

Stationnement de Montréal (SdM) a été créé à une époque où l'on voulait croire qu'il y aurait d'importantes économies à tirer d'une gestion privée des biens publics. L'administration d'alors avait accepté une proposition de la Chambre de commerce locale qui offrait d'acheter les actifs de la Ville en matière de stationnement et de les gérer pendant une période de trente ans, renouvelable.

Pour financer la transaction, la Chambre a emprunté 60 millions d'une banque, emprunt dont les intérêts seraient réduits du montant des redevances annuelles dues à la Ville. En d'autres mots, la Chambre emprunte, mais c'est la Ville qui paie les intérêts sous prétexte que cette vente d'actifs lui permet de diminuer sa dette et «d'éviter» ainsi des millions d'intérêts à payer chaque année. Cherchez l'erreur...

A cause des conventions collectives, SdM prenait à sa charge les employés municipaux affectés aux stationnements et leurs conventions collectives, donc aucune économie possible. Pire, depuis que le service, qui était auparavant administré par deux ou trois cadres de la Ville, a été privatisé, on a ajouté des cadres et un conseil d'administration, tous payés selon les habitudes coûteuses du secteur privé (salaires élevés, coupes de présence pour les administrateurs, primes au rendement même sans rendement, etc.).

Afin de maximiser les retombées de son acquisition, la Chambre a créé une société en commandite, Stationnement de Montréal, et une société commanditaire, Accesum, qui elle-même a donné naissance à d'autres filiales privées avec pour mandat de fournir des services à SdM. Ce fut le cas de Parcoflex, une compagnie dans laquelle on a injecté près d'un million en quelques années pour concevoir un parc ométre électronique révolutionnaire. Si l'affaire avait abouti, Parcoflex aurait époché les bénéfices et pas un cent n'aurait été versé à la Ville. Mais comme le parc ométre n'a jamais vu le jour, Parcoflex a fait faillite, englobant le million qui provenait des revenus de SdM, privant ainsi la Ville d'une partie de ses redevances.

Dans deux de ses plus récents rapports annuels, le Vérificateur de la Ville, Guy Lefebvre, a emboîté le pas aux nombreux détracteurs de la formule que l'administration Bourque avait choisi de maintenir, non sans en avoir amélioré le rendement pour la Ville. Malgré ces amendements, la Ville de Montréal n'a jamais reçu beaucoup plus que les 10 ou 11 millions qu'elle tirait déjà de cette activité avant la privatisation. Pour la période initiale de trente ans prévue au contrat, le Vérificateur a évalué à une centaine de millions le manque à gagner potentiel de la Ville. Sans parler de l'absence de transparence qui accompagne la gestion de SdM et des institutions qui l'entourent, une tare inconciliable avec la nature publique du service.

Devant cette réalité, il allait de soi que la nouvelle administration de Montréal devait revoir le dossier. Selon un membre du comité exécutif, Claude Dauphin, on envisagerait de confier la gestion des stationnements municipaux de l'île aux 27 conseils d'arrondissement récemment créés. On ne partirait pas de rien puisque les villes de banlieue jouaient déjà ce rôle. Il suffirait de compléter le tableau en redistribuant les activités de Stationnement de Montréal, limitées à l'ancienne ville, entre les neuf nouveaux arrondissements créés sur le territoire.

Ce faisant, il faudrait cependant éviter de faire de chaque quartier de Montréal une entité indépendante en matière de politique de stationnement. Il ne peut plus y avoir deux règlements différents dans la même ville ou deux façons différentes de faire appliquer le même règlement. Le stationnement est une fonction sensible du plan de transport et d'urbanisme. Que les conseils d'arrondissement soient chargés d'appliquer les orientations du conseil municipal, cela se conçoit. Mais ce n'est pas à eux qu'il appartient de décider des règlements, des tarifs ou même du nombre de places de stationnement qui sera offert sur l'ensemble de l'île.

Par ailleurs, le rapatriement du stationnement par la Ville doit se faire sans coûts supplémentaires pour les contribuables qui ont déjà payé le prix de cette expérience. Les administrateurs de la Chambre de commerce doivent collaborer pleinement à la transition qui s'annonce et s'abstenir de tenter de tirer profit de ce revirement de situation. Ils seraient fort malvenus de parler de bris de contrat après avoir si longtemps prétendu qu'ils travaillaient dans l'intérêt premier des Montréalais.

jrsansfacon@ledevoir.ca



Jean-Robert Sansfaçon

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

NIXON TRAITAIT TRUDEAU DE «FILS DE PUTE FUTÉ»...



L E T T R E S

Ground Zero

Nos voisins du Sud ont une grande habileté à créer des expressions-chocs pour qualifier des situations ou des événements particuliers, heureux ou malheureux.

Ainsi, on a tôt fait de qualifier la place de l'effondrement des tours du commerce international à New York de *Ground Zero*.

Mais, en fait, plus le temps passe, plus le discours politique sur le terrorisme s'installe lentement dans les esprits, plus les actions guerrières et l'intoxication médiatique s'accroissent, plus c'est à une autre «table rase», à un autre *ground zero* que nous sommes conviés.

L'expression terrorisme, terroristes, constitue un moyen de mise à distance exceptionnel qui enlève à tous ces individus le statut d'êtres humains.

On peut les tuer par centaines, comme en Afghanistan, effectuer des assassinats ciblés, comme en Palestine ou en Tchétchénie, les mettre en cage, pratiquer le viol et la torture impunément, l'opinion publique internationale s'en émeut, tantôt à peine, tantôt davantage.

Mais une espèce de torpeur s'est installée et des dirigeants politiques misent sur cette tétanisation pour faire table rase.

Il est loin, le temps où le poète pouvait ironiser en chantant: «Moi, mon colon, celle que je préfère, c'est là guerre de 1914-18.» Il est révolu, le temps des «guerres ordinaires».

Comme l'écrit fort justement Desaulniers dans *Le Devoir* du 12 mars, nous sommes passés à l'ère des guerres à «technologie totale et mort zéro» pour les plus puissants et à *ground zero* pour les autres, avec l'aval de l'opinion internationale à la clé.

Et maintenant que nous avons accepté l'idée que des êtres humains qui meurent, sont mutilés, torturés ou violés font partie de ces sous-humains nommés terroristes, on passe à la deuxième phase, *dixit* M. Bush: nous nous réservons le droit de lancer des bombes nucléaires là où sévit le terrorisme.

Souhaitons que les Poutine et autre Sharon n'emboîteront pas le pas et que les dirigeants occidentaux lèveront la voilette dont ils se cachent pudiquement le visage pour faire davantage que pousser quelques gé-

missements incroyables sur le sort de l'humanité.

Il faut se méfier des dirigeants politiques petits, obtus, prétentieux, mal dans leur peau. Ils deviennent de véritables fossoyeurs de l'humanité.

Plusieurs d'entre eux sillonnent le monde présentement.

Ils font hardiment table rase, *ground zero*; mort zéro pour les vaillants guerriers des puissances guerrières, et mort zéro chez les terroristes aussi qui, somme toute, ne sont pas des humains.

Serge Genest
12 mars 2002

Un gratteur avec ça?

Félicitations à Gaétan Frigon pour la nouvelle orientation de Loto-Québec. On va maintenant se préoccuper du sort des joueurs compulsifs. Espérons que le gouvernement sera un peu moins «acro au jeu», pour citer le ministre Ménard.

Par contre, j'aimerais bien que M. Frigon donne la directive aux détaillants de Loto-Québec de cesser de harceler les gens en leur offrant des billets de loterie.

J'en ai assez de me faire importuner par la caissière du dépanneur.

«Un gratteur avec ça? Un billet de 6/49 pour ce soir?»

Personnellement, j'ai cessé d'acheter des billets de loterie. Et je gagne à tout coup: au moins cinq dollars par semaine!

Daniel B. Bouchard
Montréal, 13 mars 2002

La désolante mort d'un policier

Les événements qui ont conduit à la mort du policier Bernard L'Écuyer m'ont amenée à me poser la question suivante: est-il nécessaire d'engager une poursuite en dégainant son arme si le délit commis n'est pas une menace à la vie humaine?

Si les policiers n'avaient pas menacé de tirer et effectivement tiré, ce policier serait-il vivant aujourd'hui?

Autrement dit, est-il nécessaire d'engager une poursuite dans ce climat de violence qui menace tout autant les policiers que les malfaiteurs par la provocation qu'elle comporte, lorsqu'un délit mineur est commis?

Si ce malfaiteur, Stéphane Boucher, avait échappé temporairement à ses poursuivants, ç'aurait été, il me semble, un moindre mal que la désolante mort de ce policier.

Hélène Bruderlein
Montréal, mars 2002

Vitaminothérapie ou saines habitudes de vie

Je m'étonne de la décision de Santé Canada de faire la promotion de la vitaminothérapie à cause de l'augmentation du nombre de femmes enceintes souffrant de carences alimentaires, en particulier d'acide folique. Cette carence est source de malformations de la moelle osseuse chez l'enfant à naître.

Je m'étonne qu'une agence gouvernementale choisisse de faire la promotion de l'industrie pharmaceutique plutôt que celle d'une alimentation saine et équilibrée.

En effet, si toutes les femmes enceintes sont aujourd'hui capables de savoir qu'elles doivent boire du lait, elles seraient tout aussi capables d'apprendre à manger du brocoli et d'autres légumes verts, qui sont de grandes sources d'acide folique.

Je reconnais que le lobby des grandes compagnies pharmaceutiques est puissant, mais Santé Canada ne devrait pas utiliser les fonds publics pour leur promotion.

Il me semble que ces fonds seraient mieux utilisés si Santé Canada investissait notre argent dans la promotion d'habitudes de vie saines, qui orientent les Canadiennes vers l'autonomie de la santé plutôt que vers une dépendance grandissante envers les compagnies pharmaceutiques.

Quelque chose me dit que le problème de carence alimentaire de la mère est plutôt d'un autre ordre et qu'il ne trouvera pas de solution dans une bouteille de vitamines prises pendant neuf mois.

Brunhilde Pradier
Herboriste

Montréal, 13 mars 2002

LIBRE OPINION

Foin d'une Constitution monarchique!

PIERRE DE BELLEFEUILLE
CLAUDE-G. CHARRON
GORDON LEFEBVRE

Membres du Cercle Godin-Miron

Réunies par la gouaille persuasive de l'ex-juge Marc Brière, d'excellentes personnes de bonne volonté viennent de fonder le Mouvement pour une nouvelle constitution québécoise (MONOCOQ). Si la question n'était pas sérieuse, nous dirions, sourire en coin, que nous préférons le catamaran, moins porté à chavirer.

Nous nous demanderons plutôt si ce projet est de nature à donner un nouvel élan au Québec sur la voie de l'émancipation.

Il est vrai que l'actuelle Constitution du Québec laisse beaucoup à désirer, éparpillée qu'elle est dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB), dans des lois fédérales et provinciales et dans des traditions non écrites inhérentes à la monarchie et au parlementarisme de type britannique. Il est tout aussi vrai que dans ce fatras, nous sommes gênés aux entournures.

A cet égard, notre démocratie est boiteuse. Un principe aussi essentiel que la solidarité ministérielle, n'étant écrit nulle part, est foulé aux pieds, par exemple lorsque le ministre Legault, l'an dernier, lançait publiquement un ultimatum

au gouvernement dont il faisait partie.

De leur côté, les députés, simples figurants dans notre Parlement, s'affairent de leur mieux dans les lambeaux d'un pouvoir législatif phagocyté par l'exécutif. Les partis politiques promettent de réformer le mode de scrutin mais, parvenus au pouvoir, ils ont des trous de mémoire.

Il existe déjà le Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN) qui milite pour la réforme du mode de scrutin. Cet objectif nous paraît plus réaliste que l'élaboration d'une nouvelle Constitution qui se heurterait à de nombreux obstacles. Pierre Trudeau a légué aux Canadiens un mode d'amendement de l'AANB qui le sacralise et le coule dans le béton. Ainsi, le Canada est un pays figé. À terme, il s'en plaindra amèrement.

Quant au Québec, à moins de devenir souverain, il aura toujours la reine ou le roi d'Angleterre comme chef d'État. Celle-ci (ou celui-ci) est représentée à Ottawa par une gouverneure générale audacieuse qui prétend modifier son rôle, de sa propre initiative, et dont le consort se moque du devoir de réserve attaché à cette fonction.

Ainsi, la «monarchie constitutionnelle» périlite, cela dit sans vouloir faire de la peine à Mme Thibault qui, lieutenant-gouverneure à Québec, sait respecter son devoir de réserve et se contente d'appuyer de bonnes causes.

Lire Victor Hugo

Pour améliorer les institutions fondamentales du Québec, il existe une voie plus propice, la voie républicaine. Et pour que le Québec devienne une république, il doit d'abord choisir la souveraineté. Nos ancêtres, sous l'influence du clergé traumatisé par les crimes imputables à la Révolution française, se méfiaient des idées républicaines.

Celles-ci se sont pourtant répandues à travers le monde. Mieux, évidemment, que la dictature, mieux aussi que la monarchie constitutionnelle, vestige stérile, elles permettent de se rapprocher de l'idéal démocratique. Ces idées ont connu l'un de leurs plus ardents défenseurs en Victor Hugo, dont l'œuvre devrait être fréquentée et enseignée, surtout son carnet posthume *Choses vues*. Le moment est propice, au bicentenaire de sa naissance. (On ne nous fera sûrement pas grief de cette allusion voilée au débat qui a cours sur l'enseignement des lettres françaises et québécoises.)

Interrogé par *Le Devoir* (21 février), Marc Brière évoque «l'impasse sur la question nationale». C'est donc, semble-t-il, qu'il renonce à la souveraineté. À notre avis, il n'y a pas impasse mais plutôt une profonde indécision attribuable à plusieurs facteurs, notamment une hésitation parfaitement compréhensible devant un changement gigantesque. Mais si ce changement est un géant, ce géant est bienveillant et

généreux, qui nous donnera un pays. Aux indépendantistes d'en convaincre le plus grand nombre de futurs citoyens de notre république.

D'aucuns, dont Gérard Larose, dans son rapport sur la langue, voudraient que soit créée dès maintenant une citoyenneté québécoise. Le problème, c'est que cette citoyenneté serait bidon, une citoyenneté sans passeport, reconnue nulle part. Rien n'empêche d'instituer une cérémonie d'accueil des immigrants, mais la citoyenneté, c'est autre chose. Déjà, la citoyenneté canadienne repose sur une base fragile, étant donné que, strictement parlant, les Canadiens ne sont que des sujets de Sa Majesté. Mais, au moins, à peu de choses près, le Canada est souverain et répond ainsi à la première condition.

Constitution, citoyenneté: des fuites en avant. Les instituer avant la souveraineté, c'est consolider le régime actuel. C'est créer des illusions. C'est faire comme si le Québec pouvait se passer de la souveraineté. En revanche, les hommes et les femmes de bonne volonté seraient bien avisés de s'interroger sur le contenu de l'éventuelle Constitution républicaine du Québec souverain. Quelle sorte de république? Quelles institutions? Quel type de Parlement? Quelle répartition des pouvoirs? Rappelons que le philosophe Jacques Dufresne s'est penché sur ces questions dans son ouvrage *Le courage et la lucidité* (Septentrion, 1990). Voilà comment préparer l'avenir.

IDÉES

Lutte contre le terrorisme

La Guerre noire

L'Amérique fait face à la tentation de tout utiliser, même des armes nucléaires miniaturisées, pour en découdre avec les forces du mal

ALBERT LEGAULT

Titulaire de la chaire de recherche du Canada en relations internationales, Université du Québec à Montréal.

Aux deux extrémités du spectre de la lumière se situent le blanc, qui réunit toutes les couleurs, et le noir qui dénote l'absence de lumière.

Depuis le 11 septembre, une nouvelle guerre des pénombres de la mort a commencé: la Guerre noire. Il s'agit de celle des services secrets et du renseignement, celle des coups bas et tordus contre les régimes méprisés ou honnis, celle des arcanes de la diplomatie secrète et celle de la technologie qui plonge l'Amérique dans la tentation de tout utiliser, y compris des armes nucléaires miniaturisées, pour tenter d'en découdre avec les forces du mal. Ces dernières ont encore du sang sur les mains, celui des attentats du 11 septembre. Leurs armes: la destruction de civils innocents, l'anéantissement annoncé d'un empire infidèle souillant la Terre sainte d'Arabie Saoudite et la préparation de nouveaux attentats qui se produiront sans doute un jour. Le tout dans la pénombre du secret, dans le maintien de commandos fanatisés, tous aussi décidés à mourir pour entrer dans le paradis d'Allah!

Boileau pensait avoir tout dit lorsqu'il écrivit dans ses satires: «Voilà l'homme en effet, il va du blanc au noir.» Or Boileau s'est trompé! Le blanc a disparu! La machine de la propagande américaine est en marche. L'information est livrée au compte-gouttes. Les plans les plus funestes sont en voie d'élaboration — renverser Saddam Hussein! Le vice-président Dick Cheney poursuit sa tournée dans les pays arabes pour leur annoncer la «bonne nouvelle», le secrétaire Ronald Rumsfeld tente de rassurer Moscou en promettant aux Russes un semblant d'accord officiel sur la réduction des armes nucléaires, tandis que le secrétaire Colin Powell sort des tiroirs poussiéreux la fameuse résolution 1397, celle-là même qu'on avait prévu, n'eussent été les attentats sanglants du 11 septembre, de présenter au cours du même mois à l'occasion des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies.

Les caractéristiques de la Guerre noire

Elle sera longue. Le président Bush l'a dit et martelé! Et l'Amérique, encore sous le choc de septembre, continue d'approuver aujourd'hui à 90 % l'engagement de ses soldats en Afghanistan. Le traumatisme de septembre a touché l'Amérique dans ses entrailles et ses viscères, dans tous les sens du terme. La peur ne disparaîtra pas. Ceux qui comptent sur un retournement rapide de la politique américaine se trompent. Ceux qui ont encore foi en la démocratie se leurrent aussi. Seul le secrétaire Powell réussit à maintenir une po-



Un soldat américain survole l'est de l'Afghanistan à bord d'un hélicoptère Chinook. Les Américains, encore sous le choc de septembre, continuent d'approuver aujourd'hui à 90 % l'engagement de leurs troupes en Afghanistan.

sition centriste, voire même à expliquer au président que le recours à des armes nucléaires miniaturisées serait des «nouvelles déplorables» pour les alliés! La réalité est simple. L'Amérique se sent menacée et elle agira seule, si besoin est.

Elle sera sale. L'Irak sera un tournant majeur dans l'évolution de cette Guerre noire. Elle déstabilisera le Proche-Orient, nous annonçant bien des Cassandre européens! Ce à quoi Washington répond qu'on «rendra service au monde arabe» qui rêve de paix et de stabilité! Elle sera sale parce qu'on a déjà commencé à légitimer une intervention américaine en demandant le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak. C'est un pur prétexte. L'ultimatum viendra tôt ou tard, même si le président Mubarak s'emploie aujourd'hui à convaincre Saddam Hussein d'accepter le retour des inspecteurs dans son pays. On a dit la même chose pour le Kosovo. Il fallait d'abord épuiser tous les moyens diplomatiques avant de recourir à la force. Et puis, on a frappé ensuite. Le même scénario se dessine déjà en filigrane. L'objectif est fixé. On renversera le régime, quels qu'en soient les coûts pour l'Amérique.

Elle sera profitable pour quelques-uns. Après avoir tout détruit, il faudra reconstruire. Le phénomène a déjà commencé avec ceux qui souhaitent aider l'Amérique dans sa guerre des «civilisés» contre les «barbares». Du Soudan aux Philippines, en passant par la Géorgie et tout l'arc des pays arabes dont le Yé-

men et la Syrie, c'est à coup de centaines de millions de dollars accordés aux pays coopérant avec Washington, et d'exportation de technologies douteuses, que se livre désormais la guerre contre le terrorisme. Au Proche-Orient, il faudra six mois au minimum pour préparer les opérations contre l'Irak, en espérant que le tout sera bouclé en un mois, ou peut-être deux, si les choses tournent mal. L'Arabie saoudite vise juste. Il faut qu'Israël et les pays arabes «vivent dans des frontières sûres et reconnues». De nouveaux plans Marshall sont-ils en préparation? On peut le penser, car on ne peut moralement détruire sans s'engager du même coup à reconstruire. Or, en ce domaine, il vaut mieux être circonspect. Les quatre ou cinq milliards de dollars promis pour l'Afghanistan se font toujours attendre... Mais le geste de l'Arabie saoudite est significatif. Le commerce ne se fait bien qu'en période de paix... Il faudra attendre le sommet de la Ligue arabe qui doit se tenir à Beyrouth, fin mars, pour savoir si le plan saoudien a des chances de réussir ou non.

Elle sera structurante. «Vous êtes avec nous ou avec les terroristes», a déclaré le président Bush dans son pathétique discours au Congrès du 20 septembre dernier.

Les États, et les pays européens ont eu tort de ne pas prendre le président américain au pied de la lettre. Ils doivent aujourd'hui baisser les bras, car Washington presse le pas. Dans cette gigantesque restructuration du monde qui s'annonce, ceux qui suivront l'empire seront récompensés, et les autres laissés pour compte. Ce faisant, Washington est obligé de faire des concessions.

Ceux qui comptent sur un retournement rapide de la politique américaine se trompent. Ceux qui ont encore foi en la démocratie se leurrent aussi.

À l'origine, en septembre dernier, ni le Hamas ni le Hezbollah n'ont été désignés dans la liste originale des mouvements terroristes dont il importait de geler les avoirs financiers, au grand dam d'ailleurs d'Israël. Mais il y allait du sauvetage des soldats américains en Afghanistan depuis l'Iran. On a donc épargné à l'époque ces mouvements. Depuis, les États-Unis ont décidé que des armes de destruction massive ne tomberaient pas dans des mains scélérates ou irresponsables. Trois pays viennent ainsi de tomber dans les critères de définition de l'«axe du mal», l'Irak étant le pays considéré au premier chef. Le président Bush l'a déclaré comme un «problème» dont il «s'occupera», a-t-il encore juré le 13 mars!

La restructuration se poursuivra aussi lors des prochaines réunions du Conseil atlantique et surtout lors du Sommet de

Prague de l'OTAN, en novembre. La plupart des pays est-européens abandonnés à leur sort lors du cinquième élargissement de l'OTAN, seront sans doute invités à se joindre à cette organisation, y compris les pays baltes. Que fera la Russie? On nous promet, s'il faut en croire les Britanniques et les Américains, une organisation restructurée sous une forme nouvelle, peut-être des réunions conjointes OTAN-Russie tous les deux mois. Les États-Unis mettront à profit la prochaine rencontre du Conseil atlantique pour enfourcher leur dada: le renforcement de la lutte antiterroriste et celui des capacités militaires de l'Alliance. Les dés sont jetés; ni l'Europe ni la Russie ne pourront résister, en dépit de leurs déclarations auxquelles Washington ne prête qu'une oreille distraite. Ce qu'un correspondant du *Nouvel Observateur*, François Schlosser, résume bien: «L'Amérique de George Bush ne semble plus avoir envie ni de coopérer ni de consulter». La vérité va bien au-delà de ce constat. La restructuration de l'OTAN pourrait déboucher sur un renforcement des procédures d'échange de renseignements livrés par les appareils policiers mondiaux. Que deviendront dans ces conditions l'UE ou l'Europol?

Elle sera antidémocratique. La fermeté américaine et le désir de Washington de s'affranchir des affres de la terreur, au mépris souvent des conventions interna-

tionales les plus élémentaires, comme le sort réservé aux prisonniers afghans à Guantanamo, en disent long sur l'état d'esprit de l'administration américaine. Des centaines et des centaines de personnes sont toujours détenues en rapport avec les événements de septembre; d'autres, pour la plupart des sujets faits prisonniers en Afghanistan, sont transférées dans leur pays d'origine où l'interrogation, la torture et les sévices sont monnaie courante, et, enfin, de nombreuses libertés civiles sont sacrifiées sur le sacrosaint autel de la sécurité nationale. Les universitaires s'expriment, mais timidement; la presse questionne mais se tient à carreau; et les plus modérés sont emportés dans le courant de la pulsion violente qui déchire aujourd'hui une administration humiliée et soucieuse de rétablir son ordre dans le monde. Cela étant dit, l'Amérique ne pourra pas agir seule indéfiniment. Les pièces du «puzzle» commencent à prendre forme les unes après les autres. Personne ne pourra convaincre les moins incrédules que la nouvelle alliance entre le renseignement et la police ne portera pas atteinte aux droits les plus élémentaires du citoyen innocent.

Elle sera impériale. Tous ceux qui pensaient que la société civile sortait gagnante de la guerre froide sont aujourd'hui déçus. Même l'ancien ministre Axworthy, pourtant tenu à un droit de réserve, se permet de critiquer les politiques du gouvernement en place et d'insister sur son cheval de bataille, la sécurité humaine. Or, Axworthy a raison. Il ne nie pas le rôle central de l'État dans la protection du citoyen, mais il le juge insuffisant, étant donné les violations flagrantes du droit humanitaire et des droits de la personne à travers le monde. Or, l'empire du Sud a décidé d'imposer son ordre. Le Canada s'est-il engagé les yeux fermés dans cette terrible lutte impériale contre les forces du mal? Deux constats s'imposent. La première, c'est que l'Afghanistan est un cas particulier. La suite sera pénible pour les autorités canadiennes, car les événements qui s'annoncent obligeront le Canada à prendre partie. Comme d'habitude, il ménagera la chèvre et le chou, ce qu'il a su fort bien faire durant la Guerre du Golfe ou durant les opérations de l'OTAN au Kosovo. Mais on ne peut suspendre la conscience humaine. Ce qui se trame et se prépare relève de l'arrogance. Il est loisible de le dire en toute humilité. Il est aussi permis de se demander, comme le Russe Evgueni Primakov l'a si bien chuchoté en 1990, si le dictateur Saddam Hussein, «dur jusqu'à la cruauté», a encore le droit d'exister. Il semble que les États-Unis aient décidé que non.

La guerre froide a duré quarante-cinq ans et l'après-guerre froide dix ans. Nous entrons désormais dans une guerre noire dont les effets imprévisibles s'étendront encore sur dix ou vingt ans... ou plus longtemps encore. C'est selon! Elle sera longue, sale, profitable pour quelques-uns, structurante, antidémocratique et impériale!

Place des femmes en politique

Le Québec doit devenir le leader d'une véritable démocratie

CAROLINE ST-HILAIRE

Députée de Longueuil
Leader adjointe du Bloc québécois

Le débat entourant les réformes électorales et parlementaires qui s'amorcent prochainement au Québec sera le moment privilégié de remettre en perspective l'importance de la place des femmes dans notre société et de trouver les moyens d'atteindre la parité avec les hommes dans l'ensemble de nos institutions démocratiques.

Parce qu'en dépit du fait qu'elles forment 52 % de la population, les femmes sont toujours largement sous-représentées dans nos institutions politiques. À l'Assemblée nationale, elles ne forment que 23,2 % des parlementaires alors qu'à Ottawa, la situation

n'est pas plus rose puisqu'elles ne sont représentées qu'à 20,6 %. Au sein des conseils de ville, les femmes ont commencé à envahir ce champ sans pour autant être paritaires aux conseils exécutifs.

Parce que les politiques publiques touchent nécessairement les femmes et qu'une large partie de la solution aux réalités qu'elles vivent sont entre les mains des législateurs.

Parce que le système actuel ne correspond plus aux attentes des citoyens et qu'au moment où les politiciens sont au plus bas taux d'appréciation, je souhaite que le gouvernement de Bernard Landry entreprenne la plus grande révolution démocratique qui soit.

Certes l'électorat voudrait choisir le chef du gouvernement, certes un plus grand respect des régions, certes des mandats à date fixe. Toutes ces briques

menant à l'édification d'une démocratie nouvelle me réjouissent et méritent une analyse approfondie.

À l'étranger

J'ajouterais, cependant, qu'il serait intéressant que le ministre responsable des réformes électorales et parlementaires, Jean-Pierre Charbonneau, profite de ce grand chantier pour se pencher sérieusement sur ce qui se fait ailleurs, en France notamment, pour assurer une meilleure représentativité des femmes en politique. Et que contrairement au gouvernement fédéral, qui n'a pas voulu profiter de la réforme de la Loi électorale canadienne pour favoriser une représentation plus paritaire des femmes au Parlement, le gouvernement péquiste fasse preuve d'audace en proposant des mesures visant à redresser cette situation.

Toutefois, même s'il est prouvé qu'il faille des actions émanant des gouvernements, il faut aussi une volonté collective de prendre part à la vie démocratique, et ce, dans toutes les instances décisionnelles.

En ce sens, les femmes doivent continuer de s'approprier la place qui leur revient et être parties prenantes au débat que nous propose M. Landry.

Plus que jamais, les hommes et les femmes du Québec doivent trouver les solutions au déficit démocratique et, plus particulièrement, les moyens pour arriver à une parité reflétant la réalité.

Ce qu'il faut, et ça presse, c'est une véritable révolution démocratique. L'apport des femmes en politique est capital. Elles ne feront pas nécessairement mieux que leurs collègues masculins, mais parions qu'elles le feront autrement et sous un éclairage différent!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Dominique Remy, Josée Boileau, Éric Desrosiers, Pauline Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Priscourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamerche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Gérard, Anouk Hurbut, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

HOMMAGE

SUITE DE LA PAGE 1

pour «quelqu'un d'aussi indépendant, d'aussi anticlérical».

Le comédien Jean-Louis Roux a plutôt vu un délicieux paradoxe dans cet ultime passage par l'église. Pour lui, «à coup sûr» son ami de toujours aurait apprécié de se retrouver ainsi en porte-à-faux en lançant un «rire éclatant». «Riopelle n'était pas croyant, mais ce n'était pas un fanatique», a dit l'acteur qui préside aussi le conseil d'administration du Conseil des arts du Canada.

La cérémonie était organisée autour de témoignages d'amis, de membres de la famille et de dignitaires, l'ensemble composant un rituel sobre, émouvant, mais empreint de solennité. John Porter, le directeur du Musée du Québec, appelait les témoins successifs et imposait un assez long silence respectueux après chacune des confidences publiques.

Le radiologiste Champlain Charest, un des grands compagnons de Riopelle, a cassé la glace en évoquant le souvenir de leur première rencontre, à Paris, à la fin des années 1960. Il a parlé avec émotion et tendresse de la «joie de vivre» et des «idées folles» de son ami dont les dernières années ont tout de même été marquées par une profonde mélancolie.

Chacun y est allé d'une anecdote. Une des plus touchantes a été confiée par une cousine, Lise Riopelle. Elle a rappelé que «Jean-Paul» allait à la chasse avec un de ses copains infirme en le portant sur son dos, avec cette seule explication lancée à la volée: «C'est mon ami et c'est normal que je lui prête mes jambes.» Un petit-fils du peintre a commencé son propre témoignage en lançant un tonitruant: «Qu'est-ce qu'on boit?», une référence aux habitudes de surconsommation de son grand-père qui a bien fait rire l'assemblée.

Trois prestations musicales ont coloré le service funéraire. Une Fantaisie de Mozart à l'orgue, une pièce de jazz jouée au piano par Vic Voguel, un ami de Riopelle, et puis le rendu d'une cappella d'un rap de Loco Locass, l'«Hommage à Rio», un coup de chapeau et de langue à l'«Hommage à Rosa Luxemburg», la dernière grande œuvre de Riopelle, une murale de 40 mètres maintenant installée en permanence au Musée du Québec, à l'abri de la neige et de l'oubli...

GARDE

SUITE DE LA PAGE 1

On croit rêver. Faut-il rappeler que le peintre n'avait laissé aucune directive cérémonielle avant de s'éteindre lundi dernier, à 78 ans? Faut-il rappeler que la décision de tenir les funérailles publiques dans le grand temple relié à l'histoire personnelle de Riopelle est revenue à sa dernière compagne, Huguette Vachon? Faut-il redire que la cérémonie d'hier était complètement dépourvue de rituels religieux, sans messe ni sermon. Comme l'a résumé un autre professeur d'université, il s'agissait finalement d'un «événement laïc en terre catholique».

Alors d'où vient la position cabocharde? Peut-être d'une de ces désolantes chicanes d'héritiers et d'infinies qui suivent et entachent si souvent la mort des grands. Déjà, en 1998, le célèbre peintre faisait l'objet d'une requête de mise en tutelle en Cour supérieure. Considérant que son père présentait «des déficits cognitifs significatifs», le rendant inapte à gérer son œuvre, sa fille Yseult réclamait la création d'un conseil tutoral. La cause ne s'est rendue à terme et c'est Huguette Vachon qui a continué à veiller sur l'œuvre de son compagnon.

En tout cas, ce refus global de tout ce qui sent le curreton témoigne d'une attitude figée, d'un immobilisme idéologique désolant. Les historiens pourront rappeler que la société religieuse du Québec d'autrefois, ce Tibet catholique décrit par Claudel lors de son passage, fut tout de même vivante et remuante à sa manière, ce dont témoignent d'ailleurs de plus en plus les recherches sur les avant-courriers de notre modernité, bien avant le Refus global. Oui, certainement, l'Église imposait autrefois une chape de plomb, mais on n'y existait pas seulement sous la fêrule. D'ailleurs, Borduas lui-même a commencé ses activités de peintre comme apprenti d'Ozias Leduc, dont tous les contrats, ou presque, provenaient d'écclesiastiques éclairés.

En plus, l'image passiste de l'Église que colportent encore les modernistes ne correspond plus à la réalité, mais alors plus du tout. Où est-elle maintenant, ici, au Québec, cette institution puissante et opprimante? Dans ce cas, franchement, l'ancienne avant-garde a mené un combat d'arrière-garde. Et comme le souhaitait Paul-Émile Borduas dans le Refus global, il faudra bien un jour en finir avec «l'assassinat massif du présent et du futur à coups redoublés du passé».

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Les chars israéliens avaient commencé à se retirer de la ville de Bethléem, hier.

RETRAIT

SUITE DE LA PAGE 1

L'annonce de ce repli intervient le jour même de l'arrivée en Israël de Dick Cheney, une journée marquée par un calme relatif bien que les tensions restent très vives.

Toutefois, à la nuit tombée, Tsahal a abattu, près d'une colonie juive de la bande de Gaza, un Palestinien armé qui n'avait pas obéi à un ordre de s'arrêter, a annoncé un porte-parole de l'armée.

«Si tout va bien, je crois que nous avons une bonne chance de proclamer un cessez-le-feu», a déclaré le ministre israélien de la Défense, Binyamin Ben-Eliezer, en évoquant le repli de Tsahal.

Dans la journée, Zinni avait réuni dans un hôtel de Jérusalem des généraux israéliens et des responsables palestiniens de la sécurité, dans le cadre de la commission trilatérale de sécurité réunissant Israéliens, Palestiniens et Américains.

Il a déclaré que les discussions avaient été «professionnelles, sérieuses et constructives» et qu'il avait été question de différents points liés à l'application du plan de sécurité proposé en juin dernier par le directeur de la CIA, George Tenet.

À son arrivée, Cheney, dont Israël est l'avant-dernière étape d'une tournée de 11 pays du Moyen-Orient, a rencontré aussitôt le premier ministre israélien Ariel Sharon, mais l'Autorité palestinienne refuse qu'il voie tout autre responsable que Yasser Arafat, qu'il hésite encore à rencontrer.

Dans la soirée, Cheney et Zinni ont mangé avec Sharon. Selon une source diplomatique occidentale, les Américains n'ont pas programmé de rencontre avec Arafat parce que l'administration Bush ne veut pas «récompenser» le président palestinien tout en l'accusant de ne pas faire suffisamment d'efforts pour prévenir les attentats contre des Israéliens.

«Je me demande bien comment Cheney peut dire qu'il cherche la paix entre Palestiniens et Israéliens en rencontrant le chef d'un des deux camps sans rencon-

trer celui de l'autre», a réagi le négociateur palestinien Saëb Erekat.

Le vice-président a réaffirmé l'attachement de son pays à la trêve et à la relance de négociations de paix en vue d'aboutir, selon sa nouvelle «vision» officielle, à la coexistence d'un Etat palestinien et d'Israël dans des frontières reconnues et sûres.

Il a exhorté Arafat à renoncer à la violence comme moyen d'action politique et à juguler le terrorisme, mais il a aussi annoncé son intention de pousser Israël à «alléger les épreuves économiques dévastatrices que connaissent les enfants, femmes et hommes palestiniens innocents».

Le représentant spécial de l'Union européenne pour le Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, qui a rencontré Arafat hier, s'est pour sa part dit «encouragé par les informations obtenues de toutes les parties».

Palestiniens outrés

Le boycottage d'Arafat par Dick Cheney a provoqué une vive réaction de l'Autorité palestinienne.

Aucune rencontre n'a été prévue au menu de cette visite avec des dirigeants palestiniens, mais l'entourage du numéro deux américain n'a pas totalement exclu une telle possibilité.

Toutefois, l'Autorité palestinienne a accueilli avec indignation cette flagrante différence d'attitude envers les dirigeants israéliens et palestiniens et, pour dénoncer l'absence d'une rencontre Cheney-Arafat, a assuré qu'aucun de ses représentants ne rencontrerait le vice-président.

«Nous sommes vraiment étonnés qu'un vice-président américain venant dans la région pour discuter de sujets importants concernant le processus de paix s'apprette à rencontrer une partie et non l'autre», a déclaré le ministre palestinien de l'Information, Yasser Abed Rabbo.

«C'est la première fois qu'une chose pareille se produit et c'est pourquoi nous avons décidé qu'aucun responsable palestinien ne rencontrerait Cheney», a-t-il ajouté.

EAU

SUITE DE LA PAGE 1

les pauvres avec l'argent que l'État retirera de ce commerce pour étancher la soif de tous. On pressent la plume de Richard Desjardins quand le narrateur, Julien Poulin, conclut lapidairement: «S'il suffit d'avoir des idées aussi brillantes pour réussir, on se demande pourquoi on n'est pas plus riche...»

Le documentaire évoque l'énorme valeur des eaux souterraines québécoises que ciblent les multinationales de l'eau d'autant plus facilement qu'on peut légalement puiser dans tout terrain qu'on possède. Même la commission Beauchamp a occulté le débat sur leur nationalisation. Il faut entendre André Hébert, de Franklin, qui a déboursé 40 000 \$ avec ses voisins pour neutraliser un projet industriel de la multinationale Danone, raconter qu'il n'aurait pas d'objections au commerce étatique de cette eau... si cela profitait aux assoiffés de la Terre.

L'équipe de La Loi de l'eau, une nouvelle production de l'ACPAV, a suivi de près les travaux de la commission Beauchamp, qui remettrait son rapport il y a deux ans. Le film, qui en fournit de succulents extraits, rappelle que le ministère de l'Environnement du Québec — l'accusé principal du documentaire — n'a aucune vue d'ensemble des eaux souterraines du Québec, comme l'a souligné la commission Beauchamp, qu'il procède cas par cas avec les projets des promoteurs, qu'il facilite la cession irréversible de droits de pompage sans exiger — ce qu'il aurait fallu souligner — que les industriels cessent de pomper dès que les réserves présentes avant leur arrivée diminuent au point de nuire à leurs voisins. Présentement, note le documentaire à juste titre, les voisins des embouteilleurs doivent poursuivre les embouteilleurs à leurs frais et assumer un fardeau de la preuve qui dépasserait souvent la capacité du ministère public s'il devait justifier ses positions en audience publique, le seul forum adapté à ces difficiles arbitrages.

Monderie soulève toute une autre série d'enjeux avec la gestion des eaux de surface: presque la moitié de la pollution toxique du fleuve vient des Grands Lacs; le régime d'autorisation est un vaste système de «permis de polluer», tout comme les normes, qui légalisent un certain niveau de pollution jugé acceptable tout en mettant les pollueurs à l'abri de poursuites même lorsque les séquelles ou les impacts de leurs activités sont inacceptables.

Points d'impôt: Charest refuse d'appuyer Landry

PRESSE CANADIENNE

Le chef libéral Jean Charest réitère son refus d'appuyer le gouvernement de Bernard Landry pour revendiquer unanimement le transfert de points d'impôt d'Ottawa, justifiant son refus par les motivations politiques profondes du premier ministre à ce sujet.

Le chef libéral a soutenu hier que le gouvernement péquiste revendique ce transfert de points d'impôt dans l'espoir d'aider son option souverainiste, alors que l'opposition libérale le revendique pour pouvoir mieux gérer le réseau de la santé, qui est actuellement sous-financé.

Plaidant des finalités distinctes, il refuse donc d'appuyer son appui au gouvernement Landry pour qu'une revendication unanime à ce sujet soit soumise au gouvernement fédéral. «Je ne l'appuierai pas, parce qu'on ne poursuit pas les mêmes objectifs.»

«Cette question des points d'impôt est au cœur du plan d'action qu'on a livré et qui a été vertement dénoncé par Bernard Landry et, soudainement, M. Landry voudrait faire une grande messe au sujet du transfert de points d'impôt», s'est exclamé le chef libéral, outré.

ENQUÊTE

SUITE DE LA PAGE 1

dizaine de sociétés pour une période de dix ans, les revenus projetés du Groupe Vaugois se chiffrent en millions. L'affaire fait suite aux révélations concernant Oxygène 9 et l'ancien directeur général du Parti québécois Raymond Bréard, qui a encaissé 200 000 \$ sur des subventions destinées à l'industrie culturelle.

De passage dans la circonscription d'Anjou où se déroule une élection complémentaire, le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, a rappelé hier que le gouvernement Landry doit accepter d'examiner à fond ces «pratiques douteuses [...] pour éviter que des gens ne profitent indûment, si c'est le cas, d'une situation de proximité avec le gouvernement». «Que quelqu'un se réserve un pourcentage des subventions, que ce soit sous forme de crédits d'impôt ou de subventions directes, pour nous c'est la même chose. C'est une pratique qui nous paraît suspecte. Et, pour cette raison-là, nous croyons que le gouvernement a maintenant des faits nouveaux qui vont l'amener à reconsidérer la position qu'il a défendue la semaine dernière», a-t-il déclaré.

De son côté, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, estime qu'il est de son devoir de talonner le gouvernement tant qu'il n'aura pas cédé. «Il semble qu'on a encore quelqu'un qui est très très proche du premier ministre et de quelques ministres importants, y compris M. Baril qui n'est plus là, s'inquiète M. Dumont joint dans sa circonscription de Rivière-du-Loup. [...] Ces programmes d'aide dessinés sur mesure ont été faits à la suite de pressions politiques des amis du régime. C'est sympathique de créer des emplois, mais le moins qu'on puisse dire c'est que ça soulève beaucoup de questions sur des aspects de justice et d'intégrité. Comment les politiques gouvernementales et les politiques d'attribution de fonds sont orientées, en fonction des besoins ou des amitiés?», questionne-t-il.

En entrevue au Devoir la semaine dernière, le vice-président aux finances du Groupe Vaugois, Luc Berlinguette, en l'absence de Sylvain Vaugois actuellement hospitalisé, a soutenu que le mode de rémunération de son entreprise sied bien au développement dynamique de l'économie. Il reconnaît être payé au pourcentage en fonction de l'aide gouvernementale obtenue par les entreprises et les emplois ainsi créés.

Selon les témoignages recueillis, certaines entreprises ont signé des ententes donnant une commission de 10 % au Groupe Vaugois. Chez Tecsys par exemple, la croissance prévue en 1998 sur une période de dix ans avait permis au Groupe Vaugois de faire des projections de revenus de 7,4 millions pour ce seul contrat. Or, le Groupe Vaugois a des ententes avec une dizaine de firmes de multimédia.

Dans cette formule dite «à risque», le Groupe Vaugois, tout comme Oxygène 9 dans son dossier avec les festivals membres du Regroupement pour les événements majeurs internationaux (REMI), les entreprises clientes ne paient que si elles obtiennent des résultats. Il peut s'agir de subventions directes, de crédits d'impôt, de contributions non remboursables ou de garanties de prêt.

Dans le cas d'Oxygène 9 pour le REMI ou du Groupe Vaugois dans le multimédia, l'obtention de l'aide gouvernementale ne nécessite aucun intermédiaire. Comme le souligne Louise Morin, directrice des communications d'Investissement Québec, qui accredité les entreprises désireuses de bénéficier du crédit d'impôt lié à la Cité du multimédia, il n'est toutefois «pas inhabituel» que les entreprises aient recours aux services de lobbyistes, de comptables ou de consultants. Il est impossible, en revanche, de quantifier le nombre d'entreprises, sur les 320 demandes d'accréditations soumises à Investissement Québec l'an dernier, qui ont fait appel à l'expérience d'un tiers. «On ne consigne pas d'informations sur les intermédiaires», indique Mme Morin.

Pour Luc Berlinguette, tout ça est un faux débat. Rien n'est illégal ni immoral. «Si vous demandez à n'importe qui au ministère des Finances ou à M. Landry ce qu'il pense de l'action du Groupe Vaugois au cours des cinq dernières années, je suis convaincu qu'il va vous dire que c'a été positif pour le Québec. Je suis absolument convaincu de ça. Landry, c'est pas un menteur et il nous l'a dit à plusieurs reprises qu'il trouvait qu'on avait bien travaillé», a affirmé M. Berlinguette.

Chose certaine, pour le chef libéral, la situation soulève un problème de transparence. L'aide aux entreprises prend la forme d'un crédit d'impôt de 40 % du salaire des employés des entreprises admissibles et, de ce fait, l'information sur qui reçoit combien, échappe à l'examen public puisque la loi d'accès à l'information ne s'applique pas.

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

☛ **CE MIDI:** Entrée + salade d'épinards et aiguillettes de canard grillées + dessert • 14\$

☛ **Repas d'affaire à organiser?** Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.aira.com